

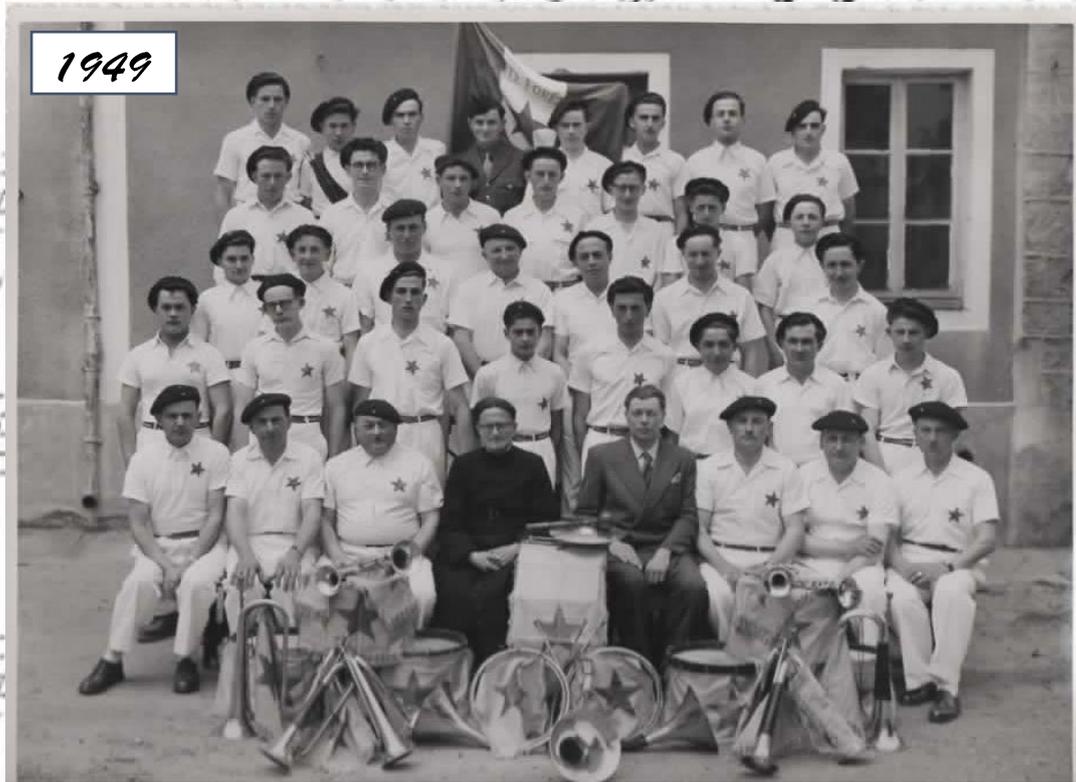
Juillet 2019

Au pays des chèvres blanches



Le Petit Cottançois

Cottance en musique



Bulletin municipal n°52





Luc HERBEN



Le mot du maire

Le 23 septembre 2016, la municipalité de Cottance est devenue propriétaire de l'ancien bâtiment agricole utilisé comme stabulation par Etienne Verrière jusqu'au début des années 80

Ce local de 400m² qui a hébergé par la suite une entreprise de réparation automobile était depuis inutilisé bien que bénéficiant d'une situation particulière en plein centre du village.

Acquis avec une surface de terrain constructible de 1785m² pour la somme de 75 000€, il a fait l'objet d'une réflexion globale au sein de l'équipe municipale dans le cadre de l'aménagement du centre bourg. L'idée de sa transformation pour créer un espace public « multifonction » ouvert à tous a fait son chemin et le projet de la Halle Municipale a été adopté.

Avec le concours de Jean-Pierre Bourg, architecte local, nous l'avons construite pour qu'elle puisse accueillir des utilisateurs nombreux et variés : pour les enfants de l'école, les associations telles que le Comité des Fêtes, les activités économiques (marchés ou foires) ou sportives, le tourisme et les spectacles grâce à une scène permanente en libre accès.

Elle sera équipée d'un local de stockage et des nouveaux WC publics pour remplacer ceux de la place actuellement difficiles à utiliser.

Cette réalisation s'inscrit aussi dans le cadre du développement durable grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur la moitié sud du toit en partenariat avec le SIEL (syndicat intercommunal d'énergie de la Loire) d'une part, et à la réhabilitation de l'ancienne fosse agricole de 40m³ qui sera utilisée pour le stockage des eaux de ruissellement et l'arrosage.

Le coût total de cette opération s'élève à 256 000€ HT.

Je tiens à remercier les différentes collectivités qui nous ont soutenus financièrement pour cette réalisation : Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison pour les dotations d'Etat, Monsieur Jean-Pierre Taite pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Madame Marianne Darfeuille et Monsieur Pierre Véricel pour le Conseil Départemental. Leurs contributions cumulées représentent environ la moitié de l'investissement. La Commune assurera la seconde partie sous forme d'autofinancement et d'emprunt bancaire.

Les travaux seront achevés à la fin du mois de Juillet. Je vous donne rendez-vous le premier weekend du mois de septembre pour la mise en service officielle de ce nouvel équipement. La Halle Municipale accueillera pour l'occasion l'Etoile Forezienne, notre clique locale, qui fêtera ce jour son 70^{ème} anniversaire avec un programme musical riche et varié. Vous êtes invités !

D'ici là, et au nom de toute l'équipe des élus municipaux, je vous souhaite un bel et agréable été.

Jacques De Lemps

Séance du 7/06/2018

• **PROJET HALLE**

Monsieur le Maire présente au C M le document de synthèse exposant le projet de construction de la future halle municipale. Ce document a été également transmis aux différents organismes susceptibles d'accorder une participation financière : Département de la Loire, Région Rhône Alpes Auvergne et Etat. Le coût global de l'opération représente la somme de 276 800 € HT. Le Conseil émet un avis favorable à la mise en place de ce projet.

• **RPI COTTANCE-MONTCHAL**

Suite à la réunion des deux Conseils municipaux, il a été décidé la création d'une Commission Unique pour les questions relatives au RPI. Cette dernière s'est réunie en présence du futur directeur. A la rentrée prochaine le RPI comptera toujours 6 classes réparties comme suit : Maternelle jusqu'au CP à MONTCHAL et CE1 jusqu'au CM2 à COTTANCE. M. Johan FORISSIER enseignera à COTTANCE et aura un jour de décharge par semaine qu'il effectuera dans les locaux de l'Ecole de MONTCHAL. M. le Maire présente également la demande d'acquisition de matériel sollicitée par M. FORISSIER, à savoir l'achat d'un tableau numérique au prix de 2 400 € HT. Il soumet donc la requête au C M. Après débat et échanges de vues, le Conseil Municipal décide, dans un premier temps, de savoir si le tableau numérique installé dans l'ancienne classe CM2 de l'Ecole de Montchal sera utilisé à la prochaine rentrée ou pas. Le cas échéant il pourrait être transféré sur l'Ecole de COTTANCE.

• **ACCESSIBILITE**

Les travaux concernant l'accessibilité du bâtiment de l'Ecole sont terminés. Il reste la partie des toilettes pour laquelle il faut recruter un nouvel artisan suite à la cessation d'activité de Nicolas BOURZAY. Pour la mise aux normes du bâtiment de la Salle des Fêtes et de la Mairie, le maître d'œuvre a cessé son activité. La mission a été confiée à la Sté ALPES CONTROLES pour 1 700 €.

• **ADRESSAGE**

Les plaques de rues et les numéros devraient être livrés prochainement. Des permanences seront organisées en Juin pour leur distribution et la remise des attestations.

• **JURY ASSISES**

Suite au tirage au sort, les 3 personnes sur la Commune de COTTANCE sont Mireille MICOLON, Hubert MOTTARD et Gilles DAMET.

• **COMMERCE**

Les travaux d'agrandissement du Commerce se terminent, le mobilier est commandé. L'ouverture est prévue pour juillet 2018. Le bail consenti à Tristan NOAILLY est à renouveler. Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer de majoration et de maintenir le montant du loyer à 350 € par mois.

• **GARANTIE PRET BATIR ET LOGER**

Le Conseil Municipal de COTTANCE accorde sa garantie à hauteur de 10.00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 122 184.00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n° 76528. Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

• **EMPRUNT STEP**

Dans le cadre du financement des travaux de construction de la Station d'Épuration, le C M, après avoir délibéré, prend en considération et approuve la proposition de Monsieur le Maire. La Commune de COTTANCE contracte auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire un emprunt de 200 000 € d'une durée de 15 ans au taux : 1.52 % - échéances trimestrielles.

• **EMRUNT COURT TERME**

Dans le cadre du financement des travaux de construction de la Station d'épuration, et en attente du remboursement du Fonds de Compensation de la TVA, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après échange de vues, prend en considération et approuve la proposition de Monsieur le Maire. Après avoir délibéré : contracte auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire un emprunt de 12 500 € - Durée : 24 mois - Taux : 0.6 %.

Séance du 2/10/2018

• **ADRESSAGE**

Les permanences pour la remise des attestations et des plaques ont eu lieu. Toutefois, certains propriétaires ne sont pas venus les récupérer. Les plaques de rue sont en cours d'installation sur les chemins communaux. Monsieur le Maire adresse ses remerciements à Chantal DUCREUX ZERR et Michel MARTIN, adjoints, pour tout le travail effectué sur ce dossier.

• **STEP**

Les travaux d'aménagement de la Station d'Épuration sont terminés. Elle est actuellement en fonctionnement. Compte tenu de la météo, les abords seront réalisés plus tard. La surveillance du fonctionnement de cet équipement est assurée par Laurent NOALLY. La mise en route publique de l'installation est prévue le 27 Octobre prochain à 11 h en présence de Mélanie THOMAS, Technicienne de la Mission Assistance Gestion de l'Eau du Conseil Départemental. La population est invitée à participer. Un article sera inséré dans la prochaine Note d'informations. M. Le Maire précise que des travaux supplémentaires sont à prévoir, notamment des travaux de purge des matériaux sous le bassin n° 2 et la fourniture et la mise en place d'une barrière agricole. Le montant des travaux s'élève à la somme de 5 375.50 € HT, soit 6 450.60 € TTC. Le Conseil Municipal, après délibération accepte la proposition. Le montant du marché s'élève donc à 348 625.50 € HT.

• **AFFAIRES SCOLAIRES**

Les trois classes de l'Ecole de COTTANCE sont désormais équipées de vidéo projecteurs interactifs. La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. L'effectif de 120 élèves est stable. Au niveau du personnel communal, Angéline PRUDHOMME intervient chaque matin en classe de CP à Montchal. Une première réunion de la Commission Ecole du RPI aura lieu le mardi 9/10/2018 à 20h30 à Cottance. Il est précisé qu'Angéline remplace Edith CHAMPANAY, actuellement en congé parental jusqu'en juillet 2019. Elodie PERIFEL, employée en contrat d'Avenir terminera son contrat le 31/10/2019. Gwendoline COTTON employée par la commune de Montchal a pu bénéficier d'un nouveau contrat unique d'insertion pour la rentrée 2018-2019. Une réunion est également programmée entre l'inspecteur d'académie et les 2 maires pour la mise en place d'une convention de fonctionnement du RPI.

- **CHEMIN DU MONORAIL**

Suite au jugement, une matérialisation du tracé du chemin est prévue. Les bornes installées lors de l'état des lieux du bornage judiciaire ont été retrouvées.

- **ACCESSIBILITE**

A la salle d'animation, les toilettes devront faire l'objet de travaux pour être en conformité avec les nouvelles normes. Monsieur le Maire présente l'esquisse de Monsieur Jean-Pierre BOURG, Architecte. Le projet est soumis à l'avis consultatif de ALPES CONTROLES. Ensuite des devis seront sollicités auprès des artisans. Concernant la cour de la Mairie, une rampe d'accès sera aménagée devant l'entrée de la Salle d'animation. La rampe d'accès du bâtiment de la Mairie sera réaménagée également. Le coût des travaux s'élèvera à 14 137 € HT.

- **SERVICE CIVIQUE**

Lucas GUYOT a terminé sa mission depuis fin septembre 2018. Le bilan est positif pour les six mois effectués. Il a réussi à s'intégrer dans l'équipe des agents. Il existe une possibilité de déposer une nouvelle offre pour 10 mois en fin d'année. Une annonce est actuellement diffusée pour le recrutement sur le site du Service civique.

- **FESTIVAL DE L'HISTOIRE COURTE**

Monsieur le Maire fait une présentation de la Commission Culturelle de Forez Est dont il fait partie. Pour l'instant cette commission gère principalement des actions culturelles autour de la Chapellerie à CHAZELLES SUR LYON et sportives avec le Centre aquatique de FEURS. Monsieur le Maire propose la création et l'organisation à COTTANCE d'un Festival de l'Histoire courte ouvert aux artistes de scène locaux.

Cette manifestation sera organisée par l'Association Culture Loisirs COTTANCE MONTCHAL le 10/11/2018

- **INFOS DIVERSES**

Legs Laffay : Michel SEYTRE assistera à la réunion publique en Mairie de FEURS le 09/11/2018. Une réflexion est engagée sur un candidat potentiel.

Cérémonie du 11 Novembre : A l'occasion du centenaire de la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale, Marie-France ROBELIN travaille sur le recensement des personnes inscrites sur le Monument aux morts de COTTANCE. Les enfants de l'Ecole seront associés à la Cérémonie.

Un fascicule sera réalisé à cette occasion et restera dans les archives municipales. Des petites fiches plastifiées seront apposées devant le monument. Une aubade de la Clique aura lieu dans la cour de l'Ecole à l'occasion de l'apposition d'une plaque en mémoire de l'instituteur en poste à COTTANCE et tombé au combat.

Travaux Halle : Le permis de construire est accordé et signé. Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration pour la mise en place de l'avis d'appel d'offres. Les travaux devraient démarrer en janvier 2019. Les dossiers de demande de subvention sont en cours d'instruction.

Trail Monorail : Il aura lieu le 31/10/2018. Un ravitaillement est organisé au Bar de la Cure. Si des bénévoles sont disponibles, ils seront les bienvenus.

Séance du 19/12/2018

- **MARCHE TRAVAUX HALLE**

La Maîtrise d'œuvre pour le projet de transformation du hangar agricole en une halle municipale a été confié à la SARL JP BOURG – ARCHITECTE à PANISSIERES et l'assistance administrative au Cabinet DUSSAUD-PAGNON, sis à Montrond-Les-Bains.

Une consultation a été lancée quant au marché de travaux selon les dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Il était prévu la décomposition en lots, suivante :

- Lot tranche optionnelle :

N°1 ABORDS

- Lots tranche ferme :

Lot N°2 DESAMIANTAGE, Lot N°3 MAÇONNERIE, Lot N°4 ENDUIT DE FAÇADES, Lot N°5 COUVERTURE BAC ACIER, Lot N°6 CLAUSTRAS BOIS – METALLERIE, Lot N°7 PLÂTRERIE- PEINTURE, Lot N°8 CARRELAGES – FAIENCES, Lot N°9 PLOMBERIE – SANITAIRE, Lot N°10 ELECTRICITE, Lot N°11 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

La date de réception des offres était au plus tard le 6 décembre 2018 à 12h00,

Le CM, après discussion, accepte l'attribution au titre du Lot N°2 DESAMIANTAGE (Offre de base + PSE) à la Société dénommée SMTP, dont le siège social est à MONTBRISON pour un montant total hors taxes de 24.500,00 € (Offre de base : 19.500,00 € HT + PSE : 5.000,00 € HT), et acte la consultation infructueuse pour défaut d'offre au titre du Lot N°6 CLAUSTRAS BOIS – METALLERIE»,

Il autorise Monsieur Le Maire à relancer une consultation quant audit Lot N°6 auprès de trois professionnels en pareille matière

- **ACCESSIBILITE SALLE DES FETES**

M. le Maire présente le projet de rénovation des sanitaires de la Salle Polyvalente dans la continuité du programme de mise aux normes Accessibilité. Les toilettes seront indisponibles à compter du 01/04 et jusqu'au 04 mai. De ce fait, il n'y aura pas de locations possibles durant cette période. Le coût de l'opération est d'environ 25 000 €. Les artisans retenus sont les suivants : Ets CHAMBOST JOURDAN pour la plomberie 7 230 € - Ets SEON pour l'électricité, 4 945 € - Ets CHEMINAL pour la plâtrerie 7 658 € - Ets DALBEGUE pour le carrelage : 5 418 €. Après débat, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à accepter les différents devis afin de pouvoir commencer les travaux prochainement.

- **ACCES HALLE MUNICIPALE**

M le Maire propose d'engager une réflexion concernant l'accès au futur bâtiment de la Halle Municipale ainsi qu'au parking attenant. Il présente le devis émanant de la Sté PIGEON TOINON pour le relevé Topographique de ce lieu.

Celui-ci s'élève à 2 671 € HT. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

- **CHEMIN DU MONORAIL**

M. le Maire expose que Monsieur QUOY l'a sollicité pour l'installation d'un mobile home sur son terrain. Une réponse négative lui a été donnée. Malgré cela, l'équipement a été installé. Il donne lecture au C M du courrier en Lettre Recommandée qui lui a été adressé. Celui-ci confirme l'interdiction de cette installation et lui demande de procéder à son enlèvement. Conformément à la législation en vigueur, une copie de ce courrier a été adressée à Monsieur le Sous-Préfet.

- **ANNIVERSAIRE CLIQUE**

La date retenue pour le 70^{ème} anniversaire de la Clique est le 07/09/2019, en même temps que celui de l'inauguration de la Halle Municipale. Le programme prévu est le suivant : le samedi un mini festival avec la participation de groupes musicaux voisins. Le coût serait de 600 €. M. le Maire donne

lecture de la demande de subvention formulée à cette occasion. Après discussion et considérant que cette association participe activement et bénévolement à toutes les commémorations, le CM décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention d'un montant de 850 €. Celui-ci correspond au montant qui a été également alloué au Comité des Fêtes dans le cadre de la Fête Patronale pour son trentième anniversaire.

- **BAIL TRISTAN NOAILLY**

M le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 19 mars 2015 par laquelle il avait été décidé de désigner M. Tristan NOAILLY comme gérant du Commerce et de fixer le montant de son loyer à 350 € par mois. Après délibération, le CM décide la non revalorisation du loyer pour 2017/2018/2019.

- **SUBVENTION ENVELOPPE SOLIDARITE**

M. le Maire présente l'estimation établie par la Sté EIFFAGE ROUTE CENTRE EST pour les travaux d'aménagement de la cour de la Mairie. Celle-ci est de 13 574.00 HT. La Commune est susceptible d'être subventionnée par le Conseil Départemental de la Loire au titre de l'enveloppe de solidarité. Le CM approuve le dépôt de la demande de subvention requise.

- **SUBVENTION VOIRIE 2019**

M le Maire présente l'estimation établie par la Sté EIFFAGE ROUTE CENTRE EST pour les travaux de voirie 2019 concernant la voie Communale Granjean, Duillon, du Cimetière, et l'accès aux Services Techniques. Celle-ci s'élève à la somme totale de 36 367.50 HT. La Commune est susceptible d'être subventionnée par le Conseil Départemental de la Loire. Le CM approuve le dépôt de la demande de subvention requise.

- **INFOS DIVERSES**

Bâtiments Bâtir et Loger : la mise en service des logements est prévue pour le 15 mars 2019.

Emprunt Travaux Halle : le C M émet un accord de principe pour la mise en place d'un emprunt dans le cadre des travaux de la Halle et autorise le Maire à contacter les établissements bancaires.

Sou des Ecoles : Lecture est donnée de la demande de subvention du Sou des Ecoles afin de financer les frais de transport occasionnés par la sortie des enfants du RPI à l'Opéra de St Etienne. Il est décidé d'attribuer la somme de 213.75 €

AJC : Nelly BOURZAY présente la nouvelle association de l'AJC avec un nouveau bureau dont le Président est Lucas FAYOLLE, la Vice-Présidente : Manon MERIEUX, Le trésorier : Guillaume MERIEUX, le Trésorier adjoint : Bastien GRANGE, la Secrétaire : Nelly BOURZAY, la Secrétaire Adjointe : Sandrine GRANGE.

Parc Animalier : Une réunion du groupe chargé du suivi du Parc animalier a eu lieu. Il est à noter le départ prochain de Monsieur Pierre SAGNE. Une bonne ambiance règne au sein du groupe. Carole et Romain CIZERON étaient également présents à cette rencontre. Le Calendrier 2019 a été établi pour assurer les soins quotidiens des animaux.

Séance du 22/01/2019

- **MARCHE TRAVAUX HALLE**

Monsieur Le Maire rappelle les précisions concernant le marché de travaux de la halle évoquées lors de la dernière séance

Considérant la délibération du C M en date du 19 décembre 2018, et qu'au terme de cette dernière, il a été acté de

relancer une consultation pour le Lot N°6 – il a été porté attribution du Lot N°2 à la Société SMTP de Montbrison.

Une présentation du rapport d'analyse des offres élaboré par la Maîtrise est faite. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue :

- pour la tranche optionnelle Lot N°1 « ABORDS », l'offre de Didier BAROU, de FEURS (33.857,48 €HT),

- pour le Lot N°3 « MACONNERIE » l'offre de la Société E.G.B. ROUBI, de CIVENS (60.736,40 €HT),

- pour le Lot N°4 « ENDUIT DE FAÇADES », l'offre de la Société ISOFRANCE, de GLEIZE (30.297,30 €HT)

- pour le Lot N°5 « COUVERTURE BAC ACIER », l'offre de la Société JM CHARPENTE, de LEZIGNEUX (27.173,15 €HT)

- pour le Lot N°7 « PLATRERIE- PEINTURE », l'offre de la Société GOUNON ET FILS, de ROCHE LA MOLIERE (9.801,70 €,HT),

- pour le Lot N°8 « CARRELAGES – FAIENCES », l'offre de la Société ARCHIMBAUD CONSTRUCTION, de BOEN (6.500,01 €HT)

- pour le Lot N°9 « PLOMBERIE – SANITAIRE », l'offre de la Société NEEL FRAISSE, de MONTBRISON (12.200,53 €HT),

- pour le Lot N°10 « ELECTRICITE », l'offre de la Société SER, de SAINT ROMAIN LE PUY, (22.884,68 €HT),

- pour le Lot N°11 « PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES », l'offre Variante Obligatoire de la Société FAUCHE CENTRE EST, de SAINT GALMIER (50.822,24 €HT),

- Autorise M. Le Maire quant à signer le marché correspondant avec ladite Société et à passer commande - acte que les crédits budgétaires nécessaires à la réalisation de cette opération sont prévus au budget - donne tous pouvoirs à M. Le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- **MARCHE TRAVAUX DE LA HALLE LOT CLAUSTRAS BOIS**

M Le Maire rappelle aux membres du C M la délibération en date du 19 décembre 2018. Au terme de cette dernière, faute d'offre pour le Lot N°6 CLAUSTRAS BOIS – METALLERIE, la consultation de ce dernier a été déclarée infructueuse et il a été acté de relancer une consultation auprès de 3 professionnels. Considérant que la date limite de réception des offres étaient au plus tard le 9 janvier 2019 à 12h00, et que sur les 3 professionnels sollicités, 2 ont répondu mais non dans les délais et selon les modalités imposés,

Considérant que M. Le Maire fait état que faute d'offre, il convient donc de déclarer ladite consultation infructueuse pour défaut d'offre et de relancer cette dernière auprès des deux professionnels ayant répondu, et ce comme le permettent les dispositions de l'articles 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Acte la consultation CLAUSTRAS BOIS – METALLERIE infructueuse pour défaut d'offre,

- Autorise M Le Maire à relancer la consultation auprès des 2 professionnels ayant répondu

- donne tous pouvoirs à M. Le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures ainsi que pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Séance du 19/03/2019

• COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif et le compte de gestion 2018 ;

• VOTE DU TAUX DES TAXES

Le C M, après vote décide d'appliquer une majoration de 1 % aux taux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière sur le bâti et de ne pas modifier le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties.

• BUDGET PRIMITIF 2019

Le C M approuve le projet de Budget Primitif 2019.

• MARCHÉ TRAVAUX HALLE CLAUSTRA BOIS

Le C M, après en avoir délibéré attribue le marché CLAUSTRA BOIS – METALLERIE à la STE VINCENT DELEAU de SAINT ROMAIN LE PUY et la SARL METALLERIE SERRURERIE LAMURE de BOISSET LES MONTROND pour un montant total hors taxes de 28.930,00 €

• CONVENTION CDG 42

Le CM après délibération, accepte que le Centre de gestion se substitue à nous, pour accomplir les tâches afférentes à l'établissement des dossiers CNRACL, et pour l'envoi des données dématérialisées relatives au droit à l'information de nos agents.

• PARTICIPATION CHAUFFAGE SALLE DE LA CURE

Le CM après en avoir délibéré, décide que le taux de participation au chauffage pour les activités avec intervenant sera de l'ordre de 5 % du montant de l'activité, précise que l'intervenant devra fournir une attestation d'assurance afin d'être en conformité dans le cadre de l'activité proposée.

• PERSONNEL COMMUNAL

Arnaud JAROS donne le compte rendu des rencontres effectuées avec le personnel communal. Il précise qu'Edith CHAMPANAY, actuellement en congé parental et remplacée par Angéline PRUDHOMME, a fait une demande de retour anticipé au 01/04/2019 au lieu du 19/07/2019. Une réunion avec Johan FORISSIER, directeur a eu lieu afin de mettre cela en place.

Monique BARJON souhaite faire valoir son droit à la retraite à compter de Février 2020.

Le Contrat d'Elodie PERIFEL se termine le 31/10/2019.

La prochaine réunion de la Commission Ecole se déroulera le 02/04/2019 avec pour principal objet la préparation de la rentrée Scolaire 2019 2020.

MAIRIE :

Tél: 04.77.28.01.10 / **Fax:** 04.77.28.08.32

Courriel : p.r.i.cottance@wanadoo.fr

Courriel pour assoc : communedecottance@gmail.com

Site internet : www.cottance.com

Ouverture du secrétariat :

Lundi de 15h à 17h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 18h

Fermeture d'été du 5 au 26/08/2019

ECOLE PUBLIQUE :

R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal Cottance/Montchal)

Tél Cottance : 04 77 28 04 79

Tél Montchal : 04 77 28 66 81

CULTE :

Paroisse de Saint-Paul en Forez-Donzy

Tél Feurs : 04 77 26 08 58

Tél Panissières : 04 77 28 65 41

Messe à Cottance : Tous les 2 mois, le 3^{ème} dimanche à 9h (date exacte dans l'article de la paroisse)

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Tél : 04 77 28 63 11

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Départ du courrier à 8h du lundi au samedi

Fermeture d'été du 5 au 26/08/2019

BIBLIOTHÈQUE

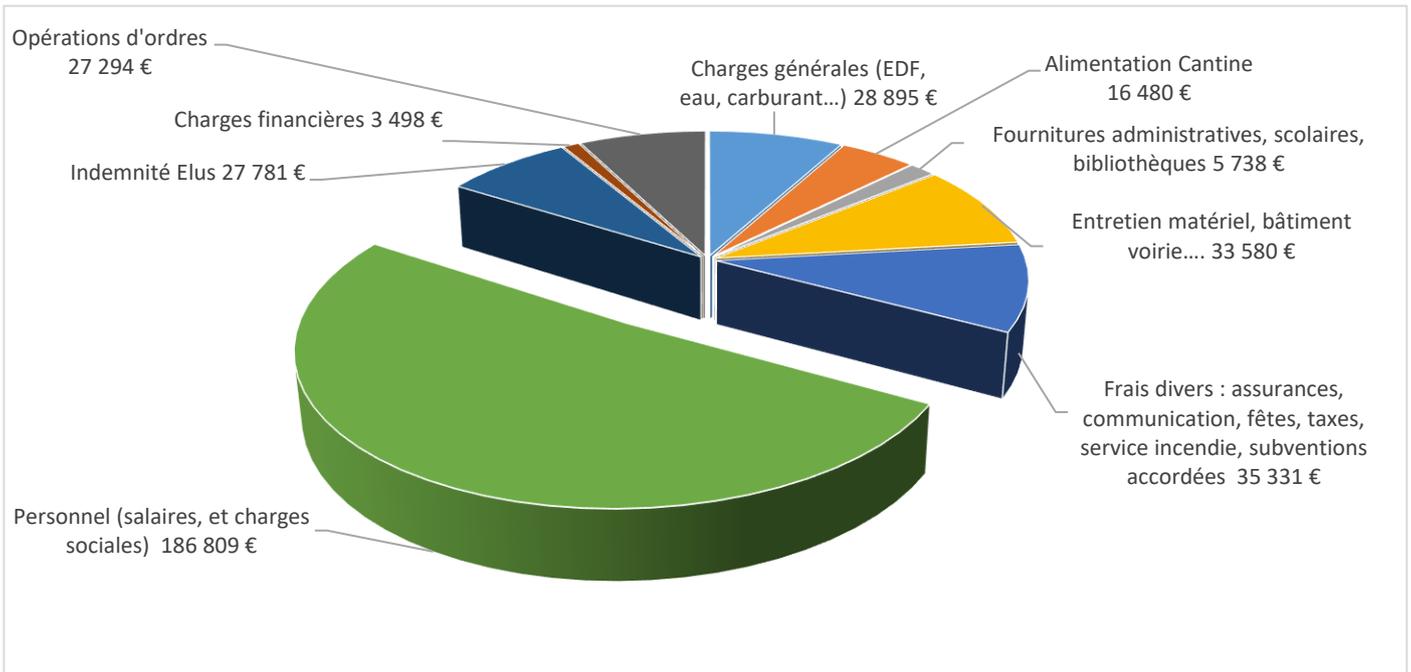
Permanences :

Mercredi de 10h30 à 12h

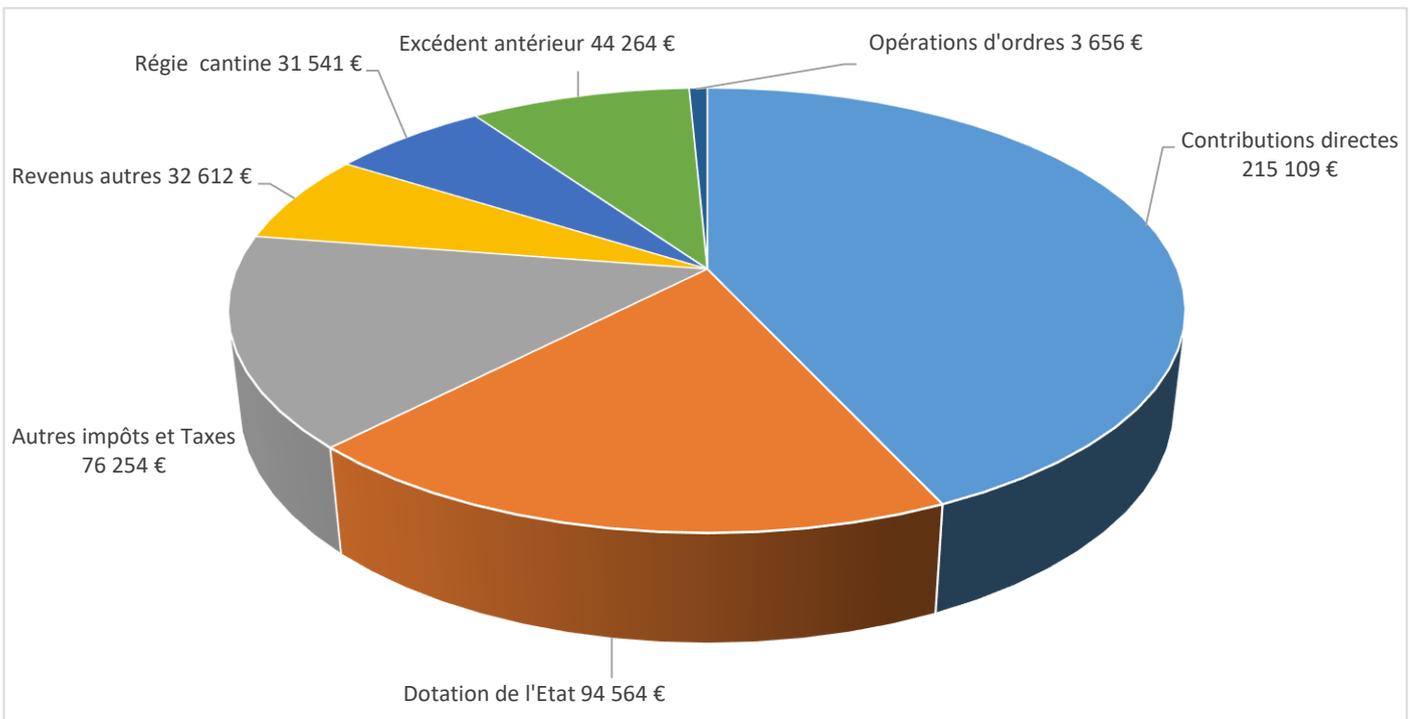
Samedi de 10h30 à 12h

Compte administratif de fonctionnement - 2018

BUDGET FONCTIONNEMENT DEPENSES : 365 405€



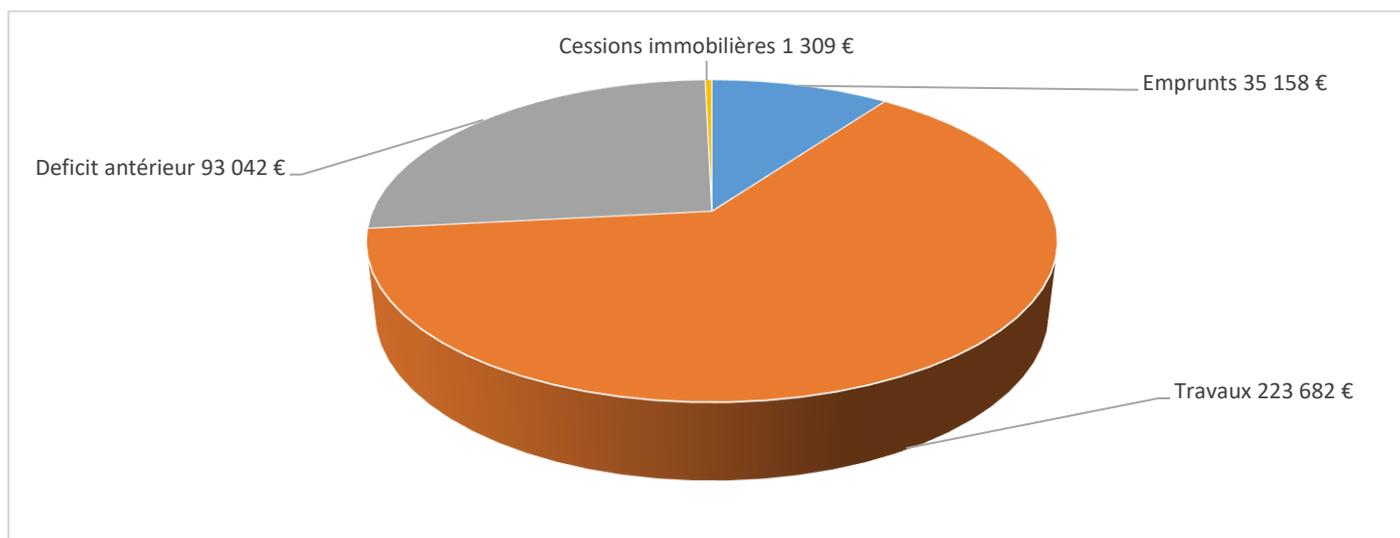
BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES : 498 000 €



EXCEDENT 2018 : 132 594 €

Compte administratif investissement - 2018

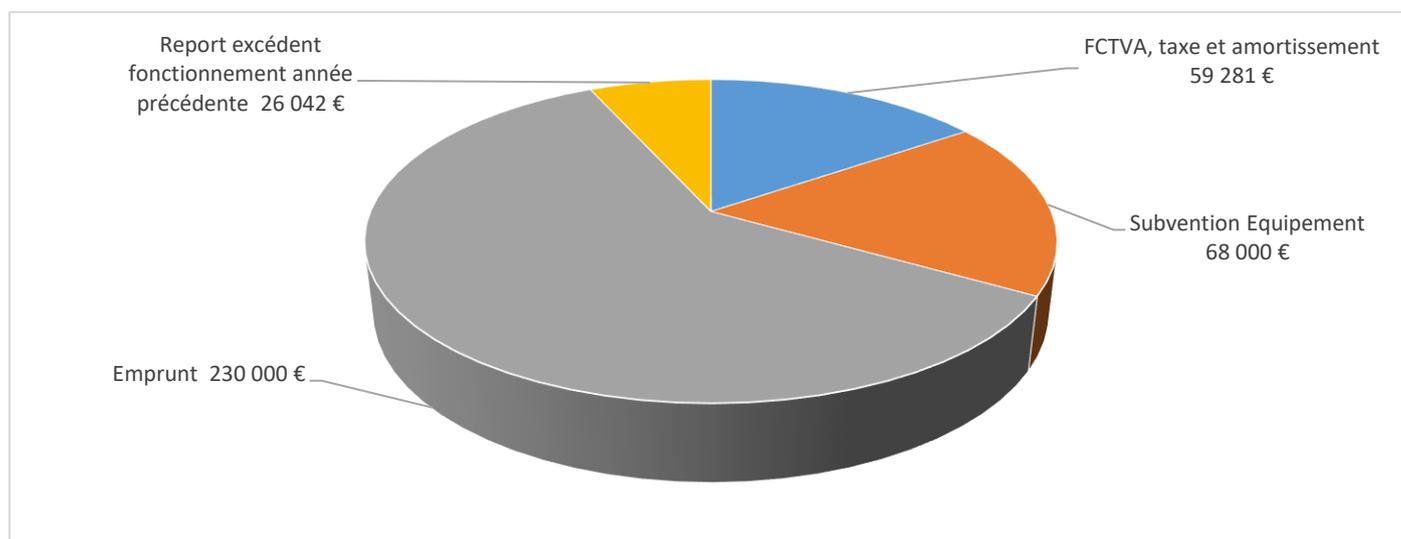
BUDGET INVESTISSEMENT DEPENSES : 353 191 €



REPARTITION DES INVESTISSEMENTS (Total 223682 €)

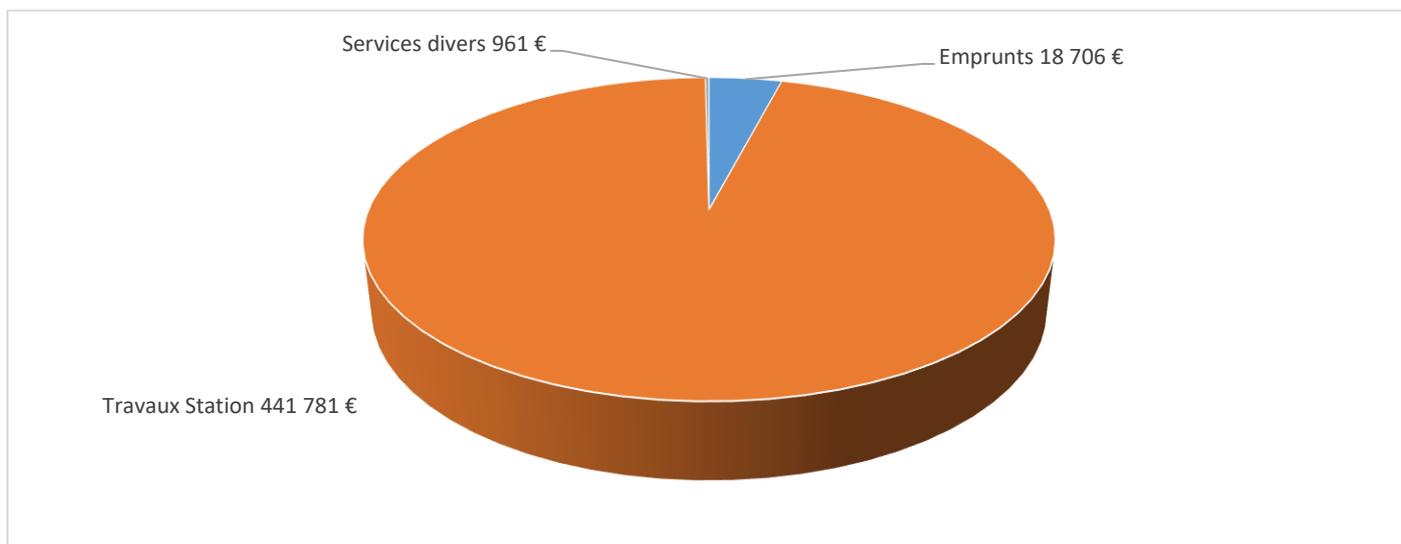
Local La Boite à lettres	6494 €	Achat matériel Feurs motoculture	3014 €
Ecole (wc ext et int)	17201 €	Achat congélateur cantine	702 €
Ecole achat tableau	809 €	Halle municipale	1018 €
Parc animalier	11234 €	Fenêtre mairie Ecole Commerce	18228 €
Eglise	150216 €	Travaux wc salle des fêtes annonce appel d'offre	479 €
Panneau adressage	11980 €	Abris Bus	1807 €
Station Echange terrain	500 €		

BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES : 383 323 €

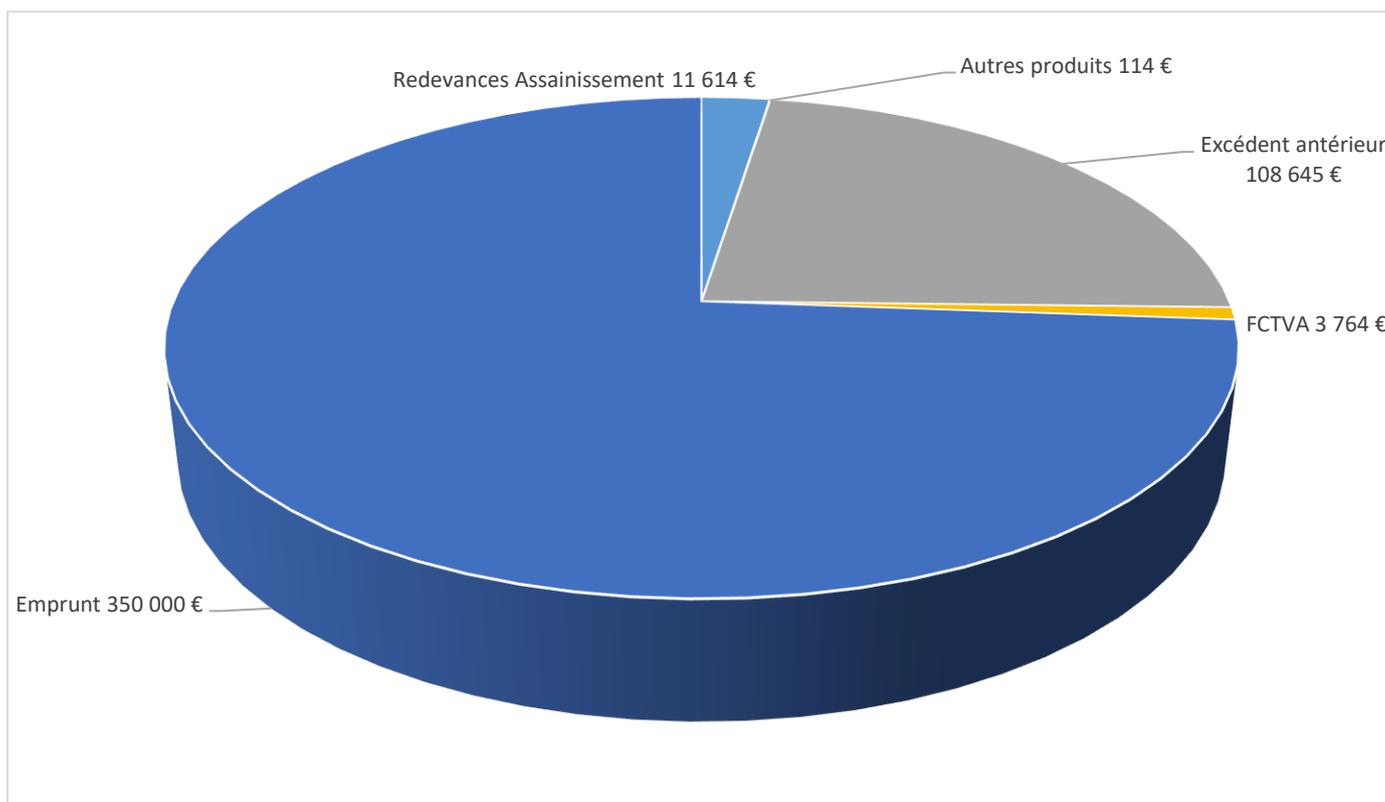


Budget assainissement - 2018

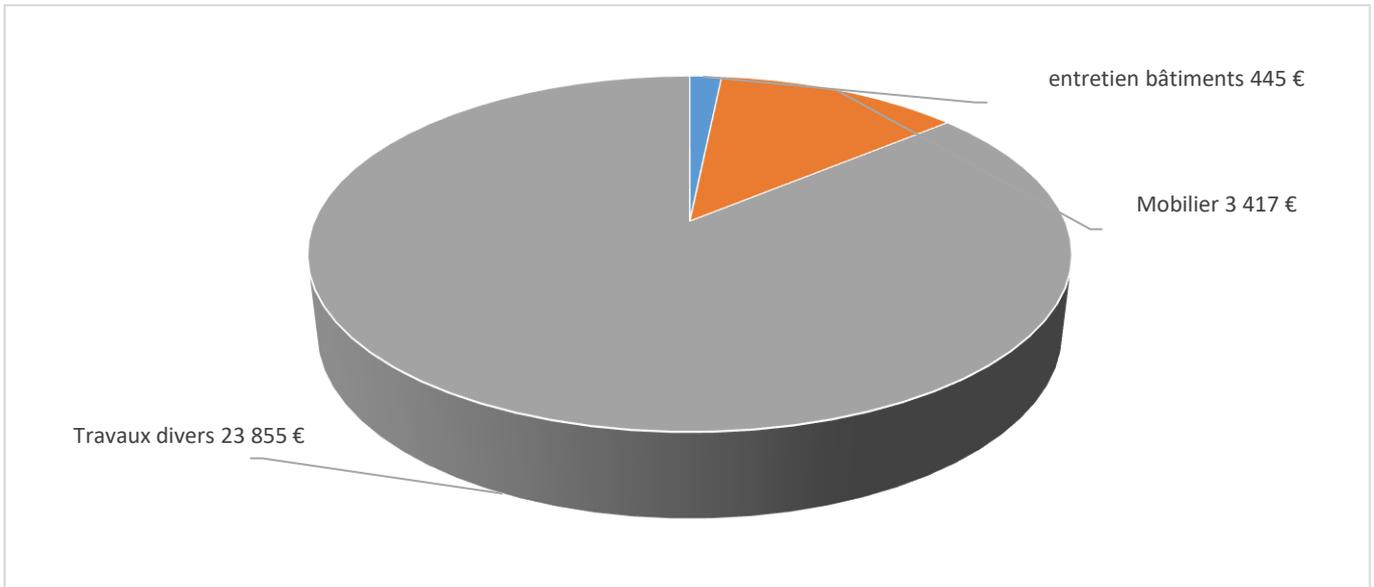
BUDGET ASSAINISSEMENT DEPENSES : 461 448 €



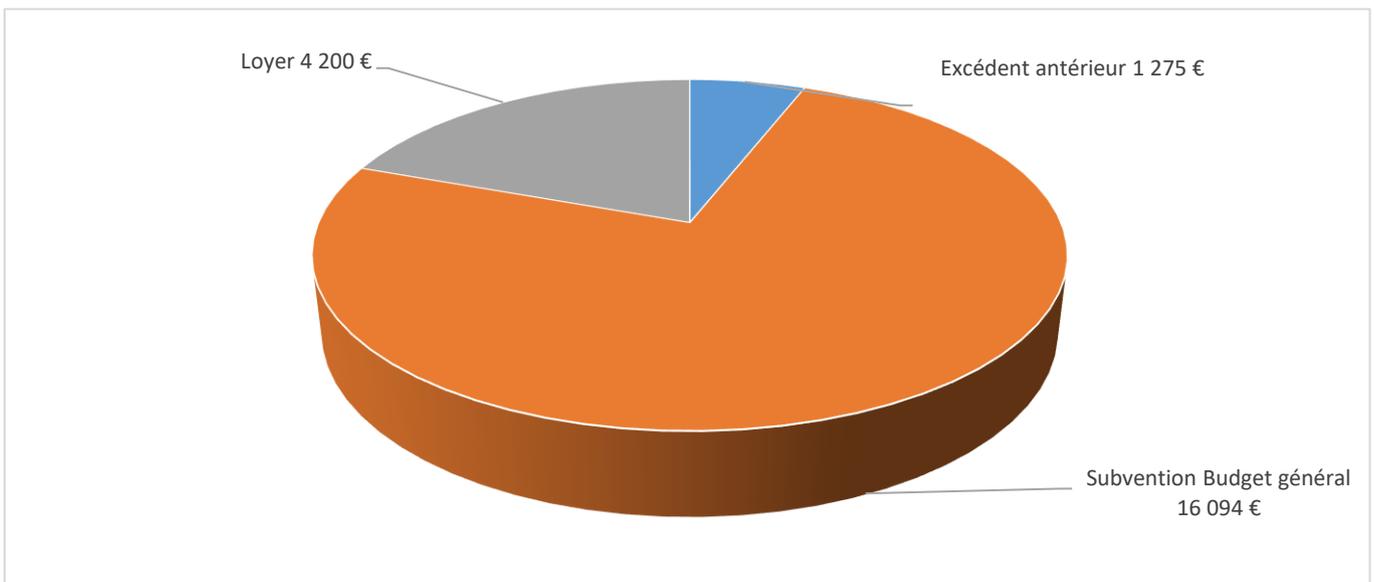
BUDGET ASSAINISSEMENT RECETTES : 474 138 €



BUDGET COMMERCE DEPENSES : 27 717 €



BUDGET COMMERCE RECETTES : 21 569 €



Bienvenue à tous les



Emma



Eliott



Théodore



Oriane



Lubin



Eli

Bébés nés en 2018



Logan



Marceau



Elio



Ethan



Lenzo



Mathilde



Eden

Les jolies naissances de 2018

Emma BEURLAT – Route de la Plaine - née le 13 février
 Elliott GARAND Clé des Champs- né le 3 Mai
 Théodore DECHAUME – Montée de la Tranchée- né le 18 Juin
 Oriane NAULIN – Montée de la Tranchée - née le 20 Juin
 Lubin BRUYERE– Montée de la Tranchée - né le 1^{er} Juillet
 Eli CHARLES – Chemin de la Fergasse - né le 9 Juillet
 Logan SARCEY – Clé des Champs - né le 11 Juillet
 Marceau COMBE – Chemin de la Chaussonnière- né le 6 août
 Ethan DAVID- Chemin du Reynard - né le 14 Septembre
 Elio JOURDAN – Chemin de la Caserne - né le 27 Septembre
 Mathilde BLEIN – Impasse de l'Atelier - née le 17 Octobre
 Lenzo GUERPILLON – Route de Bussières - né le 28 Octobre
 Eden ORGERET – Rue Marchand - née le 12 Décembre

DÉCÈS :

- Le 26/08/2018 M. Claudius DUCREUX
- Le 20/04/2018 MME Josiane GODDE
- Le 26/08/2018 MME Thérèse TRUCHET
- Le 21/07/2018 M. Paul COMBE
- Le 23/07/2018 M. Jean-Paul PINAY
- Le 16/09/2018 M. Jean Paul REVOL

N'hésitez pas à contacter nos
 CORRESPONDANTS DE PRESSE :

- **Luc HERBEN (Le Progrès)**
04 77 28 30 84 / 06 73 13 37 08
- **Christiane MERIEUX (Le Pays)**
04 77 28 04 48 / 06 89 61 10 31

CLASSE EN 4 : préparez-vous pour les demi-décades !!

A 10h, visite du musée d'Allard à Montbrison,
 avec visite guidée du cabinet de curiosités.

Déjeuner dansant au restaurant Agapes & Spectacles à Montbrison

Tarif de la journée : 37€ par personne, et 15,5€ pour les moins de 12 ans.

Chaque conscrit (personne née les années en 4) va recevoir une convocation pour
 cette journée mi-juillet.

Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez rien reçu à cette date, merci de contacter
Annie Ducreux (06 42 46 61 06) ou **Stéphanie Thimonier-Vial** (06 30 87 05 11)

Lieux d'accueil de la Paroisse :

Pour demande de Baptême, inscription au Caté, Mariage, Funérailles etc...s'adresser à :

- Maison Paroissiale de Feurs, 5 rue de la Boaterie, Tél : 04 77 26 08 58
- Maison Paroissiale de Panissières, impasse de l'église, Tél : 04 77 28 65 41

Pour tous renseignements complémentaires, demande de célébration de Baptême Républicain,
 Mariage Civil etc...

Vous pouvez contacter la mairie aux horaires d'ouverture habituels 04.77.28.01.10

Vie du village

NOUVEAUX ARRIVANTS 2018 : Cette année, 20 nouvelles familles ont choisi de s'installer à Cottance ! Comme nous en avons maintenant l'habitude, c'est avec plaisir que nous avons pu faire leur connaissance lors de la cérémonie des vœux.

Nous en avons profité pour faire une photo souvenir des personnes ayant répondu à l'invitation. Merci à tous !

Nous comptons sur vous tous pour inviter vos nouveaux voisins à venir se présenter en mairie !



NETTOYAGE DE PRINTEMPS ET ATELIER SUR LES PLANTES SAUVAGES :



Comme chaque année, nous avons passé les 2 premières heures à ramasser les débris aux abords de nos routes, puis.....

de 16h à 17h 30, nous avons eu le plaisir d'accueillir Gabrielle qui nous a permis de parfaire nos connaissances et nous a fait découvrir les secrets des ethnobotanistes en nous plongeant dans l'infiniment petit !

Petit mais costaud ! Nous avons épié les premiers renouveaux du printemps dans les petits coins de verdure de notre village afin de connaître ce qui nous entoure.



Un moment utile et agréable à passer !

SOIRÉE DU 8 DÉCEMBRE :

Comme chaque année, la soirée du 8 décembre a attiré beaucoup de monde. Un moment à partager entre villageois en buvant le vin chaud en se régaland avec les marrons grillés et les balades en calèche pour les enfants.

Le Père Noël était bien installé dans sa cabane pour recevoir les commandes des enfants ravis de pouvoir prendre une photo avec lui.



DISCUSSION AUTOUR DU STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE :

Répondant à l'invitation des élus, les habitants du quartier de la Croix au centre du village se sont réunis en Mairie pour réfléchir ensemble et apporter des solutions concrètes au problème de stationnement, ce qui permet de bonnes relations de voisinage. Des règles de comportement ont été adoptées dans l'intérêt de tous. Souhaitons que ses bonnes résolutions citoyennes perdurent dans le temps...



1918 / 2018 : SE SOUVENIR

Cette année, la commémoration du 11 novembre avait une connotation particulière : **le centenaire de la fin de la Grande Guerre.**

Grâce aux travaux de recherches historiques de Marie-France Robelin, la municipalité a pu mettre à l'honneur les anciens combattants de la Commune et leur rendre hommage en y associant les enfants du RPI.



Des fiches individuelles d'identité de chaque soldat mort au champ d'honneur pavoisaient le monument aux morts. Elles seront conservées dans les archives officielles de la mairie.

Une cérémonie particulière a eu également lieu dans la cour de l'école en présence de l'Etoile Forézienne pour honorer Léon Gustave Argaud, instituteur au village en 1913 et décédé en 1915 dans les tranchées. Une plaque commémorative a été apposée sur le mur de l'école et inaugurée en présence des représentants de sa famille.

La Restauration de la Statue de la Vierge et de l'Enfant Jésus terminée :



Le 3 juin 2019, après un séjour de plusieurs mois dans le département du Lot, où Mme Marie-Lys de Castelbajac l'a superbement restauré, la statue de la Vierge et l'Enfant est revenue à Cottance. M. le Maire Jacques De Lemps, Michel Martin, Chantal Ducreux-Zerr, Jean Bourrat et l'équipe de trois agents communaux l'ont accueillie afin qu'elle retrouve sa place dans la chapelle de la Vierge.

Mme De Castelbajac a consacré environ 100 heures à la restauration de cette

œuvre. Voici ce qu'elle nous a expliqué :

« La statue est en bois plein de chêne. Elle a, comme les autres sculptures de l'église, été peinte en ton pierre. L'enduit qui recouvre le bois s'est décollé suite à de fortes variations d'humidité. Des insectes xylophages se sont attaqués à la partie d'aubier en bas à l'arrière du socle.

Il a fallu tout d'abord traiter le bois et fixer l'enduit sur le support (injection de colle à la seringue). La polychromie est alors mise au jour avec un gel solvant. Puis les parties très abîmées sont reconstituées (enduit, couleur et motifs). Les bras de l'Enfant sont réajustés avec des tenons.

La polychromie visible aujourd'hui date de la seconde moitié du XIXème siècle ».

Les travaux de restauration s'élèvent à 2400€ et le montant de la souscription à ce jour est de 2003, 20€.

Nous remercions tous les donateurs qui ont permis la rénovation de cette statue et les invitons à venir l'admirer



Avant



Après

TRAVAUX TERMINES

MISE AUX NORMES ADAPTEES DES BATIMENTS COMMUNAUX

Accès Mairie/Salle des fêtes : Le revêtement de la cour a été totalement renouvelé. Une remise à niveau a permis de supprimer les marches d'escalier : la salle est désormais accessible à tous et la rampe d'accès mairie est aux normes.



Les travaux ont été effectués par la Ste Eiffage pour un montant de 13574€ Une subvention a été attribuée pour un montant de 7000€.

Toilettes intérieures de l'école

L'accessibilité du bâtiment de l'Ecole étant terminée, restait la partie des toilettes pour laquelle nous avons dû créer un WC aux normes handicap. Ces travaux se sont déroulés durant les vacances scolaires de la Toussaint 2018. Nous en avons profité pour réaménager le coin des lavabos du hall d'entrée.



Les toilettes de la salle des Fêtes

Les travaux ont eu lieu durant le mois d'avril 2019. La réfection des toilettes de la Salle des fêtes était devenue indispensable pour être en conformité d'une part et pour des raisons de confort d'autre part. Montant total des travaux : 31770€



PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Suite à l'appel à projets lancé par le SIEL (**Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire**), nous avons présenté un dossier de candidatures concernant :

- Les fenêtres de la Mairie et de l'Ecole pour remplacer toutes les fenêtres en simple vitrage et en très mauvais état par des fenêtres neuves respectant les normes d'isolation en vigueur.

- La rénovation du commerce avec isolation des murs, remplacements des menuiseries, isolation des plafonds et mise en place d'un poêle à granulés Une subvention de 20490€ nous a été octroyée pour ces investissements représentant 80% des sommes dépensées.



LE COMMERCE :

Depuis 1 an déjà, la nouvelle salle de restaurant est en service. Certains d'entre nous ont pu la découvrir et apprécier la cuisine de Tristan dans un cadre agréable et chaleureux.



Lors des travaux (une grande partie réalisée avec soins par nos agents municipaux), un effort particulier a été fait pour le confort de cette salle (mobilier, insonorisation du plafond et des tables, chauffage par un poêle granulé). **Savez-vous qu'il est aujourd'hui possible de se restaurer chez Tristan au centre de notre village ?**

INFO

Tristan Noally assure la gérance du commerce depuis juin 2015 (il avait 18 ans !). Il est aujourd'hui papa d'un petit garçon. Il souhaite aujourd'hui se consacrer à une nouvelle orientation professionnelle à partir de janvier 2020. Il nous faudra donc entamer des recherches de candidats pour une nouvelle gérance



LA STATION D'EPURATION :

La nouvelle station d'épuration fonctionne depuis début octobre. La maintenance est assurée par Laurent Noally.

Coût total : 441 781.00€

Subvention (un peu plus de 50 %) :

- Agence de l'eau 146571€
- Département 91160€

Une mise en service publique a eu lieu le 27 octobre dernier en présence de Mélanie THOMAS, Technicienne de la Mission Assistance Gestion de l'Eau du Conseil Départemental qui a présenté le fonctionnement aux personnes présentes.



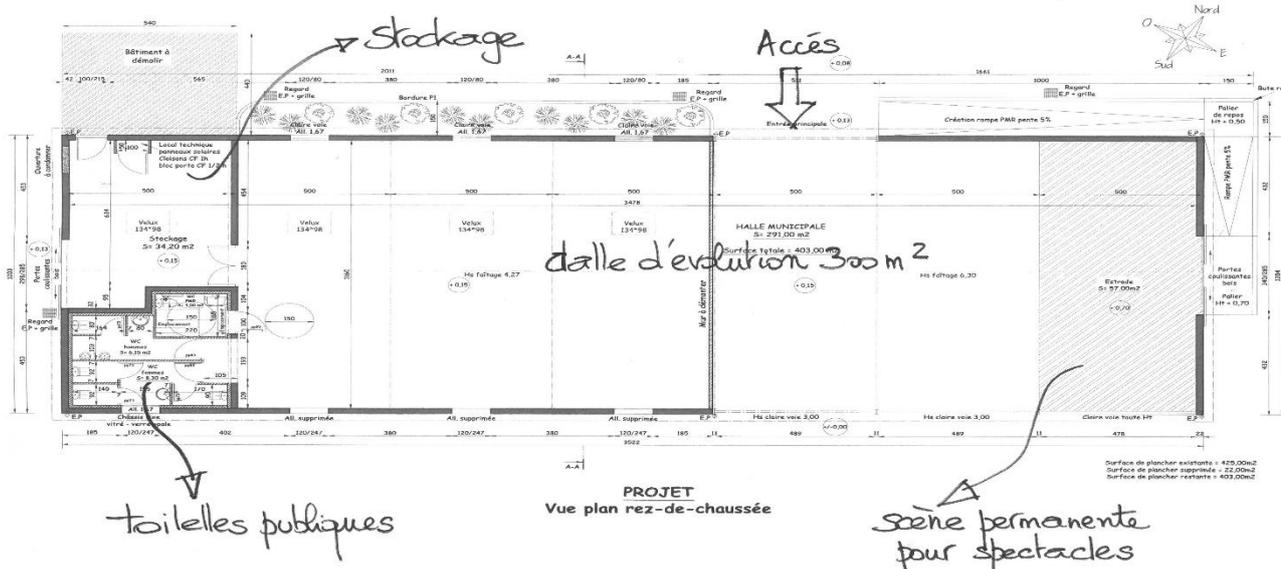
Les lieux de rencontre



AVANT

Les travaux de la halle sont en bonne voie et devrait se terminer avant le weekend du 27-28 juillet pour accueillir notre fête patronale

HALLE MUNICIPALE



La Halle Municipale sera un bâtiment multi-usages mis à la disposition du public en permanence et gratuitement, contrairement à la salle polyvalente existante qui peut être louée et réservée pour une utilisation privée et exclusive.

Nous mettrons en place un planning sur lequel les personnes ou les associations utilisatrices pourront inscrire leur projet.

Il sera consultable en Mairie. Il donnera éventuellement priorité à la manifestation inscrite la 1^{ère}. Ceci ne pourra cependant pas garantir l'utilisation privée et exclusive de la Halle. Les utilisateurs devront se conformer à cette forme d'organisation partagée. Ce fonctionnement sera certainement un peu nouveau, mais nous ferons en sorte de l'expliquer pour que tout le monde y trouve sa place grâce à un comportement responsable et respectueux du lieu et des autres usagers. Ce doit être possible dans notre village!



Au 30 juin 2019

dans la commune

SALLE DE LA CURE

- Dédiée et gratuite pour les associations
- Pas de repas possible
- Installation vidéo et sono à disposition
- Participation demandée aux intervenants extérieurs proposant la pratique de certaines activités décrites dans le règlement de la salle.

Réservations gérées par Monique au 04 77 28 06 15
et notées sur le site de Cottance

LA HALLE MUNICIPALE

- Lieu ouvert à tous à partager- espace public (les toilettes et les bancs devront rester accessibles à tous et à tout moment)
- Aménagement avec scène pour spectacle en accès libre
- Gratuite avec une réglementation à suivre concernant en premier lieu le respect du voisinage (bruit),
- Inscription préalable à la mairie pour toutes manifestations organisées - pour toutes infos complémentaires merci de contacter la mairie au 04.77.28.01.10

SALLE DES FETES

- Dédiée aux associations et particuliers pour repas, apéritif, soirée, activités etc...
- Cuisine équipée en matériel professionnel avec chambre froide, tables, chaises, cour fermée - Cette salle est adaptée pour vos soirées privées.

TARIF LOCATION	Cottançois		extérieur	
	Associations	Particuliers	Associations	Particuliers
Apéritif	Gratuit	50€	120€	120€
2 premières manifestations	27€	--	--	--
Repas de famille	--	150€	250€	275€
Autres manifestation	100€	--	250€	275€

Réservations gérées par Monique au 04 77 28 06 15
et notées sur le site de Cottance

Commission Municipale des Jeunes

En ce début d'année 2019, une nouvelle équipe du CMJ a été élue.

Elle se compose de : Mathis JOURDAN, Manon CREPET, Louison FESSY, Killian GIRARDON, Liorris MARTIN, Hugo JAROS et Ylan VIAL.

Ces jeunes, âgés de 10 et 11 ans, se réunissent régulièrement afin d'échanger sur des sujets en lien avec le village et pour élaborer ensemble des projets dans le but de contribuer à l'évolution de leur commune.



En dehors de leur participation lors des commémorations, une rencontre a eu lieu avec le club de badminton pour une initiation.

Ils ont aussi pris le temps, durant les vacances de Pâques, d'organiser un après-midi jeux de société avec le club de l'amitié.

La mixité intergénérationnelle fut une vraie réussite !

Ils ont aussi conceptualisé une boîte à livre qui se trouve, à disposition de tous, à l'Eco Hameau.

Les jeunes souhaitent aussi redonner un coup de fraîcheur aux tables de ping-pong qui se trouvent au stade, ainsi qu'au terrain de basket.



Pour la deuxième partie de leur mandat, un tournoi de tennis de table sera organisé le vendredi 18 Octobre à 19h (vacances de la Toussaint).

Enfin, l'idée de pouvoir relancer un carnaval sur la commune est en cours d'élaboration pour l'année prochaine.

L'engagement de ces jeunes conseillers est total et insuffle une vraie dynamique dans l'esprit communal. Certaines surprises viendront illustrer à nouveau leur investissement en cette fin d'année

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cottance propose, tout au long de l'année, différents événements à destination de la population.

Nous retrouvons, à l'occasion de la fête des mères, le traditionnel café / brioche pour toutes les mamans de la commune mais aussi le repas des aînés, qui se déroule à la salle des fêtes le 1er dimanche du mois d'Octobre, ainsi que la distribution des colis lors des fêtes de fin d'année.

Pour cette année, une nouveauté a vu le jour : la fête des pères. A cette occasion, une assiette de charcuterie, accompagnée d'un verre de vin, a été offerte à tous les papas à la salle de la cure.

Fête des mères



Fête des pères



Pour financer l'ensemble des manifestations, une vente de fleurs pour la Toussaint s'est déroulée lors de la foire artisanale. De plus, à l'arrivée des beaux jours, il a été proposé à la population Cottançoise la possibilité de se fournir en plants et en fleurs pour le jardin.

L'ensemble de l'équipe du CCAS a la volonté de proposer des temps conviviaux et sympathiques aux plus grands nombres de Cottançois tout au long de l'année.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Lors du repas des aînés du mois d'octobre



Le RPI Cottance-Montchal

L'année scolaire 2018/19 touche à sa fin et a marqué un tournant pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal Cottance / Montchal. En effet, les deux classes maternelles et les CP sont désormais regroupés à Montchal tandis qu'on retrouve les trois « grandes » classes de CE et CM à Cottance pour favoriser la liaison GS/CP et proposer une meilleure continuité des cycles. La direction unique a été confiée à Johan Forissier qui enseigne maintenant à Cottance et est déchargé de sa classe une journée afin de s'occuper du travail administratif et de l'organisation pédagogique. Son bureau se situe à l'étage au-dessus de la Mairie à Montchal. Une commission École, réunissant le directeur et des membres des deux municipalités, a été créée et se réunit régulièrement pour évoquer notamment les liens entre l'école et le périscolaire et les travaux et investissements à prévoir. Une convention a été signée en janvier entre les mairies et l'Éducation Nationale pour établir les modalités formelles du RPI et permettre de pérenniser la 6^o classe qui favorise les conditions d'apprentissage des élèves et est essentielle à l'équilibre entre les deux villages.

Un volet pédagogique sur 3 ans annexé à la convention a été demandé par l'Éducation Nationale et dont les enseignants se sont emparés pour travailler en commun sur le patrimoine local. Des apprentissages et des activités communes aux six classes ont été réalisés avec le textile en fil rouge et un prolongement est prévu l'an prochain.

Cette année, le RPI comptait 128 élèves dont cinq élèves de deux ans répartis dans six classes.

Voici quelques projets parmi tous ceux menés par l'équipe pédagogique :



Spectacle « Frusques »

Toutes les classes se sont rendus au Musée du tissage à Bussières avec des thèmes différents selon les niveaux : autour de la soie, du lainage ou des techniques de tissage.

Tous ont aussi eu le privilège d'assister à une représentation de danse contemporaine à l'Opéra de St Étienne le 17 mai 2019, le spectacle « Frusques » mêlant danse, expression scénique et utilisation des tissus et des vêtements a particulièrement séduit enfants de tout âge et l'équipe enseignante.

Trois classes se sont engagées auprès de l'USEP et ont participé à plusieurs rencontres et ont offert des chorégraphies dansées en mai au Théâtre du Forum à Feurs : les MS/GS ont interprété « La danse de la toison », les CE2/CM1 « De fil en aiguille » et les CM2 « les tisseurs se retroussent les manches ».

« Raconte-moi les tissus » était donc un titre tout trouvé pour le moment de partage qu'est l'exposition des travaux des élèves en partenariat avec les bénévoles de la bibliothèque de Cottance. Cet après-midi du 4 mai a été une réussite saluée par tous les participants.

Exposition de la Bibliothèque



Les élèves de maternelle et les CP ont pu visiter la ferme « Kalmia » à Cottance et faire connaissance avec les alpagas et leur laine et ont accueilli les bénévoles du musée de Bussières pour des ateliers de tissage sur de petits métiers comme les plus grands l'avaient réalisé lors de leur visite.



Le voyage de fin d'année pour les trois classes de Cottance s'est déroulé à Lyon : les CE1, CE2 et CM1 ont visité la maison des

Canuts et parcouru les traboules jusqu'aux Terreaux le 27 mai...Et le 4 juin les CM2 ont effectué une visite théâtralisée des traboules de la Croix-Rousse racontant la révolte des Canuts, une visite du Centre d'Histoire, de la Résistance et de la Déportation à la recherche de messages codés de résistants et un spectacle adapté du roman de J-C Grumberg « le Petit Chaperon Uf » traitant du sort de la population juive pendant l'occupation.

Dominique Maugé a accompagné Johan Forissier et ses élèves de CM2 en proposant des séances de Scrabble en classe tout au long de l'année. La finale départementale du concours scolaire s'est déroulée à Montchal et a vu 5 élèves du RPI se qualifier pour la finale régionale à Tarare en mars et un élève, Liorris Martin, y a brillé au point de participer à la finale nationale à Paris le 18 mai.

Catherine Séon, une chanteuse lyrique, est intervenue auprès de la classe de CM2 de mars à mai 2019 pour travailler autour de l'opéra-conte « Cendrillon » grâce à une subvention accordée par la Délégation Académique aux Arts et à la Culture à ce projet qui favorise la liaison école-collège. En effet, les élèves ont ensuite assisté à la représentation de « Cendrillon » de Nicolas Isouard à l'Opéra de Saint-Etienne le 6 mai avec les 6^o de Panissières et ont donné un concert au collège reprenant sept airs de l'Opéra devant le regard de nombreux parents.



Les élèves de CM2 se sont aussi initiés au golf ! Du matériel a été prêté par la Fédération de golf pour fêter le déroulement de la Ryder Cup qui a eu lieu en France pour la première fois en novembre. La classe s'est rendu au golf des étangs de Savigneux pour pratiquer sur un vrai parcours.

La fête de l'école organisé par le Sou des Écoles, partenaire indispensable des enseignants dans la réalisation de ces nombreux projets, s'est déroulée le vendredi 28 juin 2019 à la salle polyvalente de Montchal en soirée avec au programme des danses, des chants puis un moment convivial rassemblant enfants, familles et enseignants.

L'équipe enseignante souhaite, à tous ses élèves et à tous les cottançais, un très bel été et donne rendez-vous aux familles le lundi 2 septembre pour une nouvelle rentrée des classes.

La musique à Cottance

DOSSIER
SPECIAL

Elle a commencé avec « La Clique » :
1949 - 2019 : 70^{ème} anniversaire



Fondée en début d'année 1948 par le Père Couchoud (curé de Cottance depuis 1947)
Suite au recrutement de nombreux volontaires pour

jouer d'un instrument, les répétitions vont se poursuivre pendant plusieurs mois.

A cette époque, plusieurs musiciens habitaient le même quartier et se retrouvaient après le travail pour répéter et marcher au pas...

Le 1^{er} défilé de la clique a eu lieu le 8 mai 1948 pour la commémoration de l'armistice 39/45.



Les reconnaissez-vous ?



Maurice Perret - Damien Ruffier - Laurent Velay - Daniel Verrière - Laurent Terrailon - Claudius Ducreux -
Le Père Couchoud - Paul Ligout - Jean Maillavin - Marcel Martin - Henri Poncet

Présidents de la Clique :

1949 à 1968 Benoit Ducreux

*1968 à 1986 Joannes Pilon et Jean
Maillavin*

1987 à 1999 Louis Gagnière

1999 à 2014 Bernard Ducreux

2015 à ce jour Gabriel Jourdan

Suite à la bonne formation de la clique, un bureau est composé avec statuts en date du 22 décembre 1949 et la clique s'appellera « L'Etoile Forezienne »

Dans les années 1950 à 1953, l'Etoile Forezienne participera à de nombreux festivals dans toute la Loire. Avec près de 50 musiciens aux tambours, clairons, clairons basses, trompettes de cavalerie et cors de chasse, l'Etoile Forezienne remportera de nombreux prix.

Hélas, cela ne durera pas. Avec le déclin du travail du tissage, des familles quittent le village pour travailler près des villes et jeunes partent aussi en

tant que militaires avec la guerre d'Algérie.

Ensuite l'effectif sera de 20 à 25 musiciens.

Suite au départ du père Couchoud à St Etienne dans une maison de retraite pour raison de santé en 1980, la clique décline de plus en plus avec une quinzaine de musiciens.

L'année 1982, Maurice Perret, clairon, reprend la clique en main. Des jeunes arrivent et sont formés. L'effectif remonte à 25 musiciens jusqu'en 2000 ;

Mais aujourd'hui, le déclin est de nouveau de retour...

L'Etoile Forézienne participait depuis sa création à de nombreuses manifestations (commémorations, fête des villages, kermesses, fêtes des classes, festivals de musique) dans notre village et aussi dans les villages voisins.



Pour fêter le cinquantième anniversaire, la clique organisa un dernier festival à Cottance en 1998 avec la participation des musiques des villages voisins avec une nouvelle tenue et de nouveaux instruments.

Pour les festivals, le village était décoré avec des banderoles et des fleurs pour l'accueil des musiciens et du public.





Aujourd'hui pas assez nombreux pour assurer des grands défilés à l'extérieur, nous essayons de maintenir les manifestations locales avec l'aide des musiciens de l'Eveil de Salvizinet qui connaissent les mêmes difficultés de recrutement.

INVITATION

RENDEZ VOUS LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE SOUS LA HALLE

pour fêter cet anniversaire à partir de 14h

CONCERT gratuit avec la participation de :

La Fanfare de Bussières, la Batterie Fanfare des Sapeurs Pompiers de Panissières et la Batterie Fanfare d'Essertines en Donzy

-Buvette-

Une autre grande aventure musicale : LA CHORALE !!!

En 1992, un groupe d'une dizaine de personnes de l'association Familles Rurales « Cottance-Montchal » décide de monter un petit chœur. Ils ont tous la même envie : CHANTER ! Il faut trouver un chef de chœur. .. Florence Grivot de Rozier-en-Donzy, qui a 18 ans, est en faculté de musique. Elle veut bien essayer de prendre ce rôle avec son compagnon Alexandre, musicien autodidacte. Le groupe trouve un nom : « La clé des champs ».

Les 1^{ers} concerts ont lieu lors des « soirées Carnaval » Petit à petit des personnes de Cottance et Montchal, s'ajoutent au groupe ...



Puis, un concert est donné à la salle de la commune à Feurs. La prestation est très appréciée et la rentrée suivante, un groupe d'une dizaine de personnes de la plaine vient renforcer les rangs !

10 ans passent sous la présidence efficace et inventive de Bernadette Michel et les choses deviennent de plus en plus sérieuses. Il est décidé de trouver un nouveau nom à cette chorale qui grandit et le nom de « Au chœur des Collines » est retenu. Il est vrai que les choristes viennent maintenant d'une douzaine de villages de ce coin de France qui se nomme « Les Montagnes du Matin » !

Les répétitions, comme les concerts se font dans la bonne humeur car l'ambition est de privilégier la qualité sans nuire à la joie de chanter ensemble. Et de belles rencontres se font lors d'échanges avec d'autres groupes vocaux durant les voyages de l'ascension (Les Saisies, Dijon, St Ursanne en Suisse, Mons, Belle Ile en Mer, Dordogne).

Un premier festival international est organisé en 2007 sur 4 jours au mois de juillet, avec un vrai succès. Il sera suivi de 4 autres éditions en 2010, 2013, 2016 ce qui découle des invitations en retour et nous partons à l'étranger (Bulgarie, Roumanie, Italie, Allemagne).

En septembre 2011, après 20 ans d'investissement important, Bernadette laisse sa place de présidente à Jean Louis Zerr.

Très demandée, chaque année, la chorale assure pas loin d'une dizaine de concerts



En 2015, la chorale qui compte maintenant une cinquantaine d'adhérents prend son indépendance de Familles Rurales et devient une association à part entière avec Dominique Novat de St Martin Lestra comme président durant 3 ans.

En septembre 2018, sous la présidence de François Mireaux de Salvizinet, il est décidé à l'unanimité, que l'association quitte Cottance et devienne complètement indépendante, sans aucune attache à quelconque municipalité. Sa route continue toujours dans la région. A ce jour, les répétitions se font dans la salle des fêtes de Salt-en-Donzy avec toujours autant de concerts et un prochain festival pour l'année 2020 est en préparation.

Mais, un autre vent de musique souffle sur Cottance ! Partons le découvrir au fil des pages...

Tout d'abord un groupe...



Lors d'un concert !

A l'origine, Made In Canap', 100% Cottançois.

Formé par 3 couples de frères et sœur qui faisaient de la musique le samedi soir sur les canapés (d'où leur nom) de l'AJC. Puis suite à une proposition de monter sur scène pour « Le Père Noël est un rocker » en décembre 2001, ils décident de monter un groupe.

Très vite rejoint par un 7^{ème} compagnon Cottançois puis un 8^{ème}, le groupe crée, compose et écrit beaucoup de chansons et les propositions de concerts se présentent rapidement. Un 1er CD voit le jour assez vite à la fin de l'été 2002.



Le style est festif, mélange de chanson et rock enjoué soutenu par une section d'instruments à vent.

Le groupe enchaîne en moyenne une douzaine de concerts par an pendant les 7 années suivantes. Il parcourt les salles et soirées concert principalement dans la Loire, mais s'expatrie aussi en Rhône-Alpes et au-delà (Paris, Orléans, Alsace...).

L'un des moments les plus marquants reste la participation à la 1^{ère} édition du Foreztival en 2005, où le groupe joue devant 1500 personnes.

Un nouvel album est enregistré en 2006 à Paris dans des conditions professionnelles.

Devant l'éloignement pour raisons professionnelles de certains musiciens et la disparition d'un membre historique, le groupe décide d'arrêter l'aventure en mai 2008 (+ de 10 ans déjà !).



Si vous souhaitez les découvrir ou les redécouvrir, le site Internet est toujours accessible, et les albums toujours disponibles en téléchargement: <http://madeincanap.free/index.php>



PUIS UNE ASSOCIATION

En juillet 2002, les membres du groupe Made In Canap' et une poignée d'amis se regroupent avec l'envie d'organiser leurs propres soirées concerts et l'envie de dynamiser la campagne !



Ainsi, pour pouvoir proposer leur propre programmation musicale, la Boïtophone (« La Boïto » pour les intimes) naît, sous la forme d'un club de jeunes de l'association Familles Rurales de Cottance-Montchal.



Le slogan était « **Du son dans la cambrousse** »,

Concert du 9 avril 2005, salle de Cottance



Devant le succès du 1er concert en décembre 2002, La Boïto organisera 2 concerts par an, un fin décembre et un au printemps, et ce, durant les 6 années suivantes. C'est une trentaine de groupes invités à jouer à la salle des fêtes de Cottance.

Dès 2003, la programmation annuelle s'étoffe avec la

« **Marche Nocturne Musicale** »

Et chaque début septembre, une marche est organisée, proposant 2 petits relais avec des concerts

impromptus sur le parcours, clôturée par une soirée festive et agrémentée d'un barbecue.

Sur son parcours, La Boïtophone a fédéré de nombreux musiciens de la région. Les groupes impliqués dans l'aventure ont été Deskaya, Chats Perchés, Amethyste, Weedstock et Made In Canap', sans compter tous les amis rencontrés en chemin (Panissières, Cleppé, Montrond, Saint-Pierre-la-Palud etc...) qui ont aidé de près ou de loin.

Une aventure incroyable, c'est certain ! Mais celle-ci se termine en 2008, ou presque...

Puisqu'en 2010 l'envie de refaire un dernier concert se propage, comme une envie de boucler la boucle. Une soirée s'organise le 18 décembre 2010 et prend forme d'hommage à Made In Canap' : avec les groupes Tringles, Deskaya, La Mine de Rien et Johnston Syndrome.

Depuis, ce son dans la cambrousse est muet mais résonne encore dans beaucoup de têtes et de cœurs.

*Mais, tendez l'oreille, écoutez car LA MUSIQUE EST TOUJOURS DANS LA CAMBROUSSE, nous sommes partis à sa recherche et nous l'avons trouvé un peu partout dans Cottance !
Venez avec nous la découvrir !*



Ne Ouzel Ket



Ludvig au violon

Patricia au chant et au cajon

Pascal (de Cottance) à l'accordéon et au chant

Olivier à la guitare et au chant

« C'est le plaisir de se retrouver autour de la musique Folk d'inspiration celtique qui nous a donné envie de créer ce groupe.

De la valse irlandaise à la chanson de marins en passant par les andros bretons, nos instruments et nos voix s'unissent pour chanter et faire danser.

Nous animons la randonnée du cidre à Grézolles et quelques autres fêtes de village. Et vous avez pu nous rencontrer lors de la fête de la musique à Cottance en 2017 et 2018 »

Pascal VELAY – Rue Marchand



Freddy Kroegher Studio

Depuis quelques années, le studio d'enregistrement de Cottance, offre ses services aux artistes de différentes régions et de différents styles. Chansons, métal, jazz, rap, musique de film, vidéos...

Tous les artistes sont les bienvenus : amateurs, groupes émergents, vainqueurs de radio-crochet, chanteurs de salle bain ! L'ambiance est conviviale, familiale mais le travail est sérieux et professionnel.

Les références sont diverses et variées : Baron's, Raphael Herrerias , Heavylution, Benighted, ODC, Tonton Joker, Fauz, Louise Rinieri, Bradbury, Korroziah...

Salle de prise de 36m², salle de mix de 24m², informatique macintosh, logic pro X, table de mixage Sony 48 pistes, écoutes Dynaudio BM15, Yamaha NS10, parc de micros.

Les petits plus : Scène batterie, éclairage de scène, façade, retours pour répéter dans des conditions réalistes. Il y a possibilité de filmer et de monter des clips vidéo live.

Freddy Kroegher Studio c'est aussi des cours de guitare, basse, groupe, coaching vocal, préparation à la scène, mise en confiance pour la prise de parole, mais aussi réalisation des travaux d'arrangement sur vos chansons, des événementiels sur mesures, spectacles et concerts. Et un partenariat avec le château du Rozier à Feurs, proposant aux étudiants des premières parties sur une des plus intéressantes scènes de notre région.

En quelques mots : Freddy s'est forgé une solide réputation régionale en tant que multi instrumentiste, technicien, showman, auteur compositeur interprète, et pédagogue. Il a travaillé en studio, sur scène ou au théâtre avec Nilda Fernandez, Clémentine Célarié, Benighted, les musiciens de Michael Jones, Gilles Coquard et bien d'autres références (Théâtre de Chaillot, les Francofolies de la Rochelle, France inter, clip sur Canal+), a sonorisé au Hellfest et de grands festival de métal européen. Etc... A écrit l'opéra rock « le French Café » pour la Maitrise du Conseil général de la Loire.

Contact au 04 77 28 0917

Mail : studio@freddykroegher.com. Site : freddykroegher.com.



Frédéric RIGON – Le Reynard



"Il y a toutes sortes de chansons.

Il n'y a, à première vue, rien de plus inutile, de plus vain, de plus arbitraire qu'une chanson.

Et pourtant, certaines ont soulevé des peuples et fomenté des révolutions. Certaines ont gagné des guerres, certaines en ont fait cesser. Certaines se gravent à l'intérieur de nous comme des moments d'éternité où l'on retrouve à volonté notre jeunesse intacte.

Il nous semble qu'elles viennent colorer nos existences, mais peut-être qu'elles en sont, en réalité, la vraie cause. Notre vie entière n'est qu'un prétexte à chanter.

Au commencement était le Verbe, en vérité je vous le dis, Dieu chante du matin jusqu'au soir. Parce qu'Il est Lui-même une Chanson..."

Xúan Dao, chanteur et auteur d'Odlatsa

Odlatsa est un groupe stéphanois de la scène chanson à texte, avec de fortes références à l'écrit (Molière, Villon, Verlaine...)

Chansons festives mais intelligentes, ironiques mais sérieuses, françaises mais cosmopolites, originales mais traditionnelles, triviales mais poétiques...

Odlatsa a déjà assuré les premières parties des Ogres de Barback, de La Rue Ketanou, de Lee Scratch Perry, de Babylon Circus, d'Un Air, Deux Familles et de TRYO.



Xuan dao - La Tranchée -



Le groupe de rock le plus jeune de Cottance... B.O.R

Il est constitué de :

- Robin Martinez, 17 ans, batteur
- Octave Girard, 16 ans, guitariste/chanteur
- Antonin Grayel, 16 ans, chanteur

« Nous sommes trois amis d'enfance, nous nous connaissons depuis l'école primaire de Cottance. Nous avons tous les trois débuté par la batterie puis Antonin et Octave sont rentrés à la Maîtrise de Montbrison (école de chant) tandis que Robin a continué cet instrument. En septembre 2016, Antonin nous a proposé de créer un groupe, ce que nous avons immédiatement accepté, c'est ainsi qu'a débuté l'aventure B.O.R.

La répartition des instruments s'est faite assez naturellement, Robin faisait déjà de la batterie depuis 8 ans et Octave s'était mis à la guitare durant la Maîtrise, Antonin préférait chanter. Notre set est principalement constitué de reprises, même si quelques compositions commencent à émerger.

Malgré notre courte existence, nous nous sommes déjà produits plusieurs fois dans la région :

Première partie des Z'ELLES lors de leur ATEBA TOUR

Concert à la brasserie LA FARLODOISE

Concert à L'ATELIER À BIÈRE

Demi-finaliste du tremplin NOS JEUNES TALENTS SUR SCÈNE 2019 au PAX

Première partie de KETANE à Duerne ainsi qu'à Chazelles sur Lyon

Concert avec les BARON'S aux Ruines du Donzy



Nous avons aussi eu la chance d'enregistrer quelques morceaux au FREDDY KROEGHER STUDIO à Cottance.

Mais nous avons encore beaucoup de concerts à venir et nous espérons vous croiser très bientôt sur notre route musicale! »

Contact : antonin.maitrisien@orange.fr –

Facebook : B.O.R.fb –

Lien Facebook : <https://www.facebook.com/BOR-Fb-2376262899266766/>

Instagram : InstaB.O.R



B Family

« C'est sur l'initiative de 3 frères (Samuel, Jonathan, François), mes neveux, natifs de Feurs, ayant appris la musique de différentes manières, qu'est née l'idée de créer un petit groupe de musique.



Des répétitions, des apprentissages, reprises de chansons françaises, rock, etc... ont été mis en place au domicile parental.

Et puis le groupe s'est étoffé avec l'arrivée de mes 2 filles, leur deux cousines (Lydie et Marie Laure) pour la partie chant et de moi-même, assurant aussi le chant. Mon beau-frère Joël rejoint la formation avec son accordéon. Enfin un ami Yves vient nous rejoindre pour la partie piano.

B' Family, comme son nom l'indique se compose des membres d'une même famille dont les noms commencent tous par la lettre "B".

Ce petit groupe existe depuis 2005 comme association. Il participe à diverses animations comme fêtes familiales ou de villages, anniversaires, mariages...

Ils interviennent régulièrement auprès des personnes en situation de handicap ou de la personne âgée »



Guy BRULAS - La Broquinière

« Enfant, je rêvais de devenir trapéziste-chanteuse-aventurière-danseuse étoile...

J'ai commencé par le solfège et le piano à Rillieux (69) à 7 ans, puis en arrivant à Cottance en 2000, cours de chant et de guitare à l'école de musique de Panissières. Dans l'année de ma seconde au lycée de Feurs je deviens la chanteuse de « Deskaya » (influences rock, hip-hop, musique électronique en passant par la dub et le chant oriental) ; nos 1^{ère} vraies scènes ont été dans la salle des fêtes de Cottance grâce à la Boitophone jusqu'à assurer la première partie de Carmen Maria Véga au Transbordeur !!

Puis de nouveaux horizons en chant, en duo guitare voix « *Les ailes s'en mêlent* » et en chorale Gospel sur Lyon.

Je m'inscris au conservatoire, pour progresser en solfège puis j'entre à l'ENM de Villeurbanne dans le Département chanson. Ces quelques années de cours (technique vocale, harmonie, solfège, interprétation) m'ont beaucoup apporté, mais surtout m'ont permis de très belles rencontres et des collaborations qui sont à l'origine de mon activité professionnelle aujourd'hui.

En 2014, j'ai co-créé avec Céline et Emilie le spectacle « *Trio Cosmos* », trio vocal a cappella de chants du monde, dans lequel j'interprète le personnage de Deneb, l'étoile enfantine et malicieuse. Chanter à trois voix sans instrument, c'est à la fois le courage de se mettre à nu et à la fois le plaisir de chanter en polyphonie.

Nous travaillons aujourd'hui avec un metteur en scène et un directeur artistique.



(site : <http://triocosmos.com/>) - page facebook <https://www.facebook.com/triocosmos> et page pro sur le site artsdelascène: <https://www.artsdelascene.fr/musique/3632-trio-cosmos>, une vidéo: <https://www.youtube.com/watch?v=B9FwHGUmSdc>,

En parallèle de toute cette exploration vocale, j'ai inventé des contes et je les ai mis en images par le procédé des ombres chinoises. Avec un castelet de marionnette démontable, je fais de mes histoires un spectacle pour enfant (et pour les grands): "*La Vallée des Livres*". Nous avons fait notre première représentation publique devant les enfants de l'école de Cottance le 5 mars 2018!! Je compose moi-même les musiques de la bande sonore qui accompagne mon spectacle. Nouveau projet « *Les Lucarnes Songeuses* » que l'on espère jouer dans les villes et villages - <https://www.facebook.com/lucarnessongeuses/>

et un extrait vidéo: <https://www.youtube.com/watch?v=-q5kukGjC1M&t=23s>



Le violoncelle (cet instrument exigeant avec ses vibrations et sa texture chaleureuse) est entré dans ma vie il y a quatre ans. Je commence déjà à écrire des courts morceaux et j'en ai enregistré un sur la bande sonore de mon spectacle d'ombre. Sa forme m'inspire également d'un point de vue graphique: j'ai fabriqué un **viélocelle** et un bateau que j'ai nommé le "**cellopearl**" pour le théâtre d'ombres, qui s'inspirent de la forme du violoncelle

Je fais également partie d'un collectif de chanteuses nommé "**Portraits de voix**" (voir page facebook) dans lequel nous interprétons les chansons d'une auteure compositrice, June Phield. Ce collectif est plus une sorte de projet-récréation qui nous sert également à donner de la visibilité à nos projets respectifs et à croiser nos réseaux (éléments très importants dans le petit monde de la musique lyonnaise).

Bref, j'aime bien tisser des liens entre mes différentes passions (violoncelle, chant, écriture musicale, théâtre d'ombres, activité manuelle...) »

Laurine ARCEL – La Leva



« Messagère électronique du cosmos, je vous emmène dans un spectacle spirituel, drôle et dynamique.

Français, anglais, espagnol, hindi, tous les langages sont bons pour atteindre l'extase »

Sarah RIGON - Au Reynard

Stand-Back

Notre groupe est composé de 4 personnes : Joël (batter), Abdel (bassiste), Bull (guitariste), Isabelle (chant).

Nos influences sont Pop-Rock.

« Autour d'une passion commune, notre belle aventure nous réunit depuis 22 ans. Des années pendant lesquelles nous avons fait de belles rencontres et anecdotes que nous nous délectons à raconter.

La musique nous offre une parenthèse dans notre quotidien, nous apporte un moyen d'expression, de liberté et d'évasion ».

Et je finirais par cette citation de Jim Morrison: « Nous nous cachons dans la musique afin de nous dévoiler »

Isabelle GODARD - CHEZ BOST





Véronique PAIRE

« J'ai commencé la musique à 7 ans, dans l'école de musique du village où je vivais dans le Pilat. Après un an de solfège, la flûte a été mon instrument et je ne l'ai jamais quittée !!!

La musique fait partie de ma vie depuis ce moment-là. Jouer est un plaisir, un moment d'échange et de partage. Je participais à la classe d'orchestre dans cette école de musique. J'ai aussi fréquenté l'école de musique de St-Galmier pour des cours de flûte ...et de violon.... Que j'ai vite arrêté vu la difficulté de l'instrument.

En arrivant sur Cottance en 2006, j'ai cherché où jouer et c'est comme ça que j'ai découvert la Philar de Panissières, dirigée alors par Thibaud Guarinos. Un ensemble de musicien de tout âge, de tout horizon....une bonne ambiance.....des concerts réguliers....



Et aussi la version fanfare de rue : le **Panoch'Band**... animation de fêtes de villages, de fêtes des classes, de fêtes associatives.... Certains soirs au basket à Feurs....une fanfare motivée et dynamique dont la notoriété dépasse maintenant nos collines....

Bref un groupe de personnes unies autour d'une même passion, la musique et la même volonté d'en faire profiter les autres.

Après Thibaud, nous avons joué quelques mois sous la baguette de Jérôme Loppin qui a laissé sa place à Marlène Vabres, jeune cheffe de Haute Loire. Nous répétons tous les dimanches matin de 9h30 à 11h30, sauf vacances scolaires. Le répertoire est varié : musique de film, musique du monde, variété....Alors si vous avez envie de rejoindre un ensemble sympa et dynamique ainsi qu'une fanfare de rue n'hésitez pas à venir !!! »

Véronique PAIRE - Lotissement de la clé des champs



Thibaud GUARINOS

« A l'âge de 6 ans, je commence le solfège à l'école de musique de Panissières. L'année suivante, je démarre l'apprentissage de la clarinette (instrument le moins onéreux de l'école de musique à l'époque, avec un tarif de location très accessible !...).

La clarinette n'étant pas, de prime abord, mon instrument préféré (même si j'en joue finalement avec plaisir, j'en suis même devenu professeur, durant 6 ans), ça ne m'a pas empêché d'explorer d'autres instruments au fil de mon parcours (clavier, basse électrique, saxophone, harmonica), jusqu'à pratiquer la direction d'orchestre, qui permet, pour ainsi dire, de jouer « par procuration », de tous les instruments en même temps !



En 1996 a lieu ma 1^{ère} scène, dans la salle des fêtes de Cottance avec le trio « **Flaxoclars** » (en compagnie de Mélanie et Fabien Michel, d'autres futurs « Made in Canap' »), lors d'une soirée carnaval !

J'ai poursuivi mon cursus dans la musique à Panissières avec différents professeurs de clarinette, j'intègre la classe d'orchestre et puis je participe avec assiduité à la philharmonie jusqu'à mon départ en Espagne.

Durant toutes ces années, mes expériences musicales se multiplient, me faisant évoluer dans des univers musicaux très variés. Je retrouve notamment en 2002 plusieurs anciens copains de l'école de Cottance, au sein du groupe **Made in Canap'**, qui sera à l'origine de la belle aventure de la Boïtophone (de 2002 à 2008, jusqu'à la disparition d'un des membres emblématiques...).



Mes études musicales m'ont amené à suivre des cours au sein des conservatoires de St Etienne, Lyon et Grenoble, avant de partir pour une année d'études en Espagne, où la musique a également tenu une bonne place (jouer avec un ami en duo clarinette-mélodica dans le métro de Madrid fut notamment une expérience intéressante) !

A mon retour en France, j'entre au Conservatoire National Supérieur de Paris pour suivre pendant 4 ans la Formation Supérieure aux Métiers du Son, avec en parallèle un retour aux origines, devenant le chef d'orchestre de la Philharmonique de Panissières jusqu'en 2016.

Ma plus importante expérience musicale professionnelle reste à ce jour le groupe de Chanson Rock Tzigane « **La Mine de Rien** » (Chanson Rock Tzigane), avec 3 albums sortis entre 2009 et 2014, et des centaines de concerts à travers l'hexagone, mais aussi en Allemagne, en Suisse, au Canada, sur l'île de la Réunion et au Sénégal.

Beaucoup d'autres expériences très enrichissantes ont pu jalonner toutes ces années (orchestres symphoniques, fanfares, arrangements et composition, etc...)

Depuis quelques années, j'enseigne en tant que professeur de mathématiques contractuel en établissements scolaires du secondaire (collèges-lycées), mais pas question d'arrêter la musique, je garde plusieurs casquettes :

- ✚ Directeur Musical de l'Union Musicale d'Amplepuis. Nous préparons actuellement un **Concert Jazz Vocal et Instrumental + Hommage à « Earth, Wind and Fire », qui aura lieu le samedi 16 novembre 2019 à Lyon 1er - salle Paul Garcin, 7 impasse Flesselles]**
- ✚ Chef de chœur de l'ensemble vocal « Ça sonne » à Cours-La-Ville,
- ✚ Clarinettiste au sein du « Wind Symphonic Orchestra » dirigé par Yves Cayrol,
- ✚ je poursuis le cursus de direction d'orchestre au Conservatoire à Rayonnement Régional du grand Chalon. »

En tant que clarinettiste, saxophoniste, et chant je participe au **groupe de musique brésilienne "Choro Faceiro",**



Choro Faceiro (chorofaceiro.fr)



Flat'Squat (www.facebook.com/FlatSquat)

Avec ma compagne, nous avons fondé depuis 2016 un quatuor Vocal à Cappella « **Flat'Squat** » où je suis Ténor et arrangeur.

Thibaud GUARINOS – Hameau Duillon



Amélie BURNICHON

« Au-delà de la musique, c'est l'art en général qui m'attire depuis toujours. J'ai commencé le chant à l'âge de sept ans en intégrant la chorale pour enfants de la MJC de Feurs.

Je pense que j'ai « choisi » le chant parce que c'était l'art le plus primaire, le plus facile d'accès. En effet, la voix est le seul instrument que l'on apprend à l'école, celui qui demande le moins d'énergie et d'argent aux parents, le seul que l'on peut prendre plaisir à pratiquer sans avoir jamais pris de cours. Ma tante dirigeait aussi la chorale de Cottance. J'assistais donc aux concerts et le chant m'était familier.



À onze ans, j'ai intégré la Maîtrise de la Loire à Montbrison. Cela m'a aussi permis de développer le goût de l'effort et l'esprit de groupe par exemple. A la Maîtrise, j'ai chanté de nombreux répertoires : de la musique religieuse, contemporaine, de l'opéra, de la chanson française...

Après avoir obtenu mon baccalauréat, j'ai tenu à conserver une

place pour la musique dans mon parcours : en prenant des cours de chant, en intégrant différents chœurs, mais aussi en étudiant la musique en prépa littéraire, puis en licence et en master de musicologie. J'ai notamment rédigé un mémoire sur *Les Contes d'Hoffmann* d'Offenbach, un opéra qui me passionne. J'ai malheureusement dû abandonner le chant à la fin de mes études et au début de ma vie active.

La musique occupe finalement aujourd'hui une place très importante dans ma vie, de par mon métier.

Je travaille en effet à Radio France où je participe à l'organisation de concerts et notamment au festival de musique contemporaine *Présences*. Je négocie le cachet des artistes et des ensembles, rédige leur contrat, organise les plannings de répétitions, les accueille pour les concerts. Je suis très heureuse de travailler dans le milieu culturel et particulièrement à la Maison de la Radio qui est une grande institution.

Je trouve très émouvant le fait de participer à la commande et à la création d'œuvres musicales nouvelles qui seront peut-être les chefs-d'œuvre de demain. Je suis aussi ravie d'avoir la possibilité d'écouter de nombreux concerts. Je viens juste de rejoindre un chœur de jeunes à Paris et j'espère pouvoir reprendre des cours de chant avant la fin de l'année.»



Amélie BURNICHON – Les places



La relève.....

Deux cottañoises actuellement à la Maitrise de la Loire, Manon et Katy 14 ans. Antonin 16 ans est maintenant au lycée de Feurs mais reste choriste dans le grand chœur de la maitrise.

A l'école primaire, ils ont eu la chance d'avoir des enseignants qui leur ont transmis leur amour pour la musique. Grâce à cet apprentissage, on apprend, on s'épanouit, on respecte toutes les règles à suivre en étant à l'écoute de son copain....

Quelle rigolade, quel plaisir quand on présente le spectacle aux parents, grands-parents, frères et sœurs. Du coup fin CM2 pourquoi ne pas passer les auditions pour

intégrer la Maitrise de la Loire, apprendre au collège Mario Meunier de Montbrison, et de ce fait, fréquenter l'internat... quelle aventure et quelle leçon de vie ! L'univers musical est éclectique, il va de la variété à la pop rock, jazz, comédie musicale, baroque voire opéra. Tout cet univers musical leur apporte culture linguistique, connaissances géographiques et historiques. Ils ont également des cours de techniques vocales, théâtre, création, danse, direction de chœur, solfège et chant en chœur.

L'engagement est pour 4 ans dans un premier temps (le cycle collège), puis ils ont le choix de partir dans un autre lycée au niveau de la seconde ou de continuer la Maitrise jusqu'au Bac au Lycée de Beauregard de Montbrison. Antonin lui, par exemple, est resté impliqué au sein de la Maitrise de la Loire tout en étant au Lycée du Forez.

Manon et Katy s'épanouissent et grandissent dans ce monde musical, elles sont emplies de joie, de couleurs parfois flamboyantes parfois tristes mais toujours très constructives.

L'apprentissage à la Maitrise de la Loire a permis à Manon de s'ouvrir aux autres et de vaincre sa timidité, Katy quant à elle a enfin pris confiance en elle. Les professeurs sont toujours présents pour les encourager.

Il y a aussi Jéromine, Robin, Lilou, Lola qui sont à l'école de musique de Panissières et Jessyca, Gaylor, Alvin, Anaïs, Silham, Ilyes, Alain, Capucine, Thimea, Alyssa, Marie chez Freddy ! La relève est assurée !



Même à la mairie on fait dans la musique !



Pour clôturer ce dossier « Spécial musique », un extrait d'un texte de David Ackert :

« L'artiste doit faire face au défi financier d'être un travailleur autonome, à l'incompréhension des gens qui pensent qu'ils devraient trouver un « vrai job » et affronter sa propre peur de ne jamais plus travailler à nouveau.

Chaque jour, il doit ignorer et dépasser l'idée que, ce à quoi il consacre sa vie est peut être une chimère.

Chaque année qui passe, nombres d'entre eux regardent les personnes de leur âge franchir les étapes d'une vie normale : voiture, famille, maison et épargne.

Mais ils restent fidèles à leurs rêves en dépit des sacrifices consentis. Pourquoi ?

Parce que les artistes sont prêts à dédier leur vie entière pour faire naître ce moment, ce trait, ce rire, ce geste ou cette interprétation qui touchera l'âme du public. Les artistes sont des êtres qui ont goûté au nectar de la vie, dans cet instant cristallisé où leurs créations ont touché le cœur de l'autre.

Et au plus profond de leur cœur, ils savent que dédier leur vie à faire naître ce moment vaut plus que milles vies »

Les 48h de la Création, 21 communes concernées



Tous les 2 ans, vous verrez une installation à base de tissus qui se mettra en place dans le village. Venez vous joindre à l'équipe !

C'est de cette façon que la commune participe au projet commun de tous les acteurs de Terre de Tisseurs, Terre d'excellence : « Les 48h de la Création »

Cet évènement est l'occasion de rendre hommage aux entreprises et aux artisans ainsi qu'aux travailleurs de l'ombre et petites mains du textile qui ont su évoluer et s'adapter au fil du temps.

N'hésitez pas à récupérer l'Agenda « Textile & Mode » disponible dans les offices de tourisme et dans les mairies. Vous trouverez toutes les informations sur le programme des rendez-vous 2019 :

- Portes ouvertes des entreprises textiles des Montagnes du Matin,
- agenda des musées de Panissières, de Bussières et de Chazelles-Sur-Lyon,
- les artisans d'art,
- visites découvertes des fermes (La ferme de Kalmia à Cottance),
- les magasins d'usine
- les animations pour les familles,
- les ateliers pour enfants...
- Et pourquoi pas une visite au musée de Panissières lors de ses « Apér'O musée » à partir de 18h30 (les mardis 28 mai, 18 juin, **16 juillet** et 20 août).



Nos déchets

Réorganisation de la gestion des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est :

- ✓ **Les déchèteries** (Chazelles, Epercieux, Feurs, Montrond, Panissières)
 - **Harmonisation** des horaires d'ouverture (lundi AM - Mardi au samedi Matin/AM) Sauf Panissières qui n'est pas ouverte les matins du mardi au jeudi -
 - **Libre accès** : les usagers de Forez Est peuvent se rendre à la déchèterie de leur choix

- ✓ **Apport volontaire** avec seulement 2 conteneurs :
 - « le verre »
 - « papier ; boites métalliques, bouteilles flacons plastiques ; cartonnettes » tout mélangé

- ✓ **La collecte en porte-à-porte** : il s'agit des déchets provenant des repas, de la préparation des aliments, de l'entretien et de l'hygiène des personnes et du nettoyage ordinaire des habitations. Sur Cottance, il y a 2 secteurs de ramassage :
 - Le haut de la commune à partir de Vérines les lundis des semaines impaires.
 - Le reste de la commune les mercredis des semaines paires.

ATTENTION : Il est conseillé de sortir votre poubelle **la veille du ramassage** (c'est-à-dire le dimanche soir pour le lundi et le mardi soir pour le mercredi). Les sacs en vrac sont maintenant refusés, les sacs fermés doivent être déposés dans les poubelles individuelles ou collectives.

- ✓ **Développement du compostage individuel** :
 - Vous pouvez acheter votre composteur au prix de 15€ en le réservant au préalable à l'aide d'un coupon téléchargeable sur le site de forez-est avec le règlement. Vous serez ensuite recontacté pour les modalités de récupération à Chazelles ou Epercieux.

Chacun d'entre nous doit alléger sa poubelle !

➡ plus d'info sur le tri : www.forez-est.fr ou 07 77 28 29 38

➡ Tél déchetterie Panissières : 04 77 28 11 78

Astuces pour générer moins de déchets :

- Acheter un cabas afin de ne plus utiliser de sacs plastiques qui mettent de 100 ans à 1000 ans pour se dégrader.
- Acheter à la coupe, au détail, en vrac afin d'éviter les emballages.
- Utiliser des cotons et lingettes réutilisables, des serviettes de tables plutôt que des essuie-tout ...

Tout le mois de juillet, retrouvez des jeux surdimensionnés sur les communes de Forez-Est :

Renseignements au 06.47.36.33.28. Le matin de 9h30 à 11h30 ou l'après-midi de 14h30 à 16h30



Mercredi 10/07 :

Matin : Balbigny au Skate Park / Ap - m : Poncins, Mairie ou cantine

Vendredi 12/07 :

Matin : St-Jodard – Parc Municipal / Ap-m : Veauche – Parc Magniny

Mercredi 17/07 :

Matin : St- Cyr-les-Vignes – terrain Victor de Laprade / ap-m : St-Laurent-la-Conche – terrain de la salle des fêtes

Vendredi 19/07 :

Matin : Pouilly-les-feurs – terrain de boules / ap-m : Civens – salle des fêtes

Mercredi 24/07 :

Matin : Bellegarde-en-Forez – parking salle des fêtes / ap-m : Aveizieux – parking de salle de sport / animation

Vendredi 26/07 :

Matin : St-Cyr-de-Valorge – cour de l'école maternelle / ap-m : Néronde – terrain salle d'animation

Mercredi 31/07 :

Matin : St-Barthélémy-Lestra – cours salle des fêtes / ap-m : Rozier-en-Donzy – jardin public rue St Pierre

- **Découvrez la Ludothèque itinérante :** prêt de jeux, locations de jeux géants, animations, ateliers créatifs etc...plus d'info sur le site de la CCFE.

Résidents CCFE

Jeu sur place : gratuit

Prêt de jeux : 6€ / an / personne

Résidents hors CCFE

Jeu sur place + prêt :

11 € / an / personne



Contact:

Ludothèque de Forez Est

2 allée du Parc - 42110 Feurs

Tél. : 06 47 36 33 28

Courriel : ludotheque@forez-est.fr

Mais, la Communauté de Commune de Forez-Est c'est aussi ...

- **Un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV)** c'est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique qui s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe, encouragée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.



Actions vers « une mobilité nouvelle »

En direction des particuliers :

- Aide pour l'achat d'un véhicule électrique neuf : 2000 €, dans la limite de 100 véhicules.

En direction des communes :

- Aide pour l'achat d'un véhicule électrique neuf par commune : 10 000 €
- Aide pour l'installation d'une borne de rechargement pour véhicules électriques : 1000 €

Développement du covoiturage :

- Mise en place de panneaux de signalétique pour les aires de covoiturage

Performance Energétique des Bâtiments Communaux : Une enveloppe de 975 000€ permettra d'aider les communes pour des travaux d'isolation pour leurs bâtiments.

Ecoles : Une opération « Potagers et jardins pédagogiques » a démarré dans les écoles primaires du territoire de Forez-Est.

La saison estivale s'annonce riche en nouveautés pour l'office de tourisme.

Découvertes et randonnées sont au programme !

Terre de Découvertes

Faites un détour par chez nous !

À travers des visites ou des découvertes insolites ou pittoresques... l'âme de Forez-Est vous sera dévoilée !

Nous organisons pour vous un programme de visites pour toute la famille : **Les Détours de Forez-Est.**

- Visites insolites ;
- Spéciales familles ;
- Villes et villages, patrimoine culturel et naturel ;
- Visites d'entreprises / Terre de tisseurs ;
- Balades accompagnées à pied ou à vélo.

Réservation obligatoire sur : www.resa-forez-est.com ou au 04 77 94 64 74

Nouveautés 2019 :
Contes et légendes à Cottance,
Saveurs des Plagnes à Cuzieu,
Balade à la tour Matagrín avec ac-
cueil hors les murs, Balade à vtt
électrique en Terre de Tisseurs,
Chantier du cinéma de Feurs,
Balade à vélo à Balbigny, Visites
insolites de Chazelles-sur-Lyon et
de Pouilly-lès-Feurs, Visite du
château de Chenevoux à Bus-
sières... et bien d'autres.

Les Détours à Cottance :

- **Contes et légendes** – Mardi 6 août à 13h45

Balade accompagnée de 8 km à la découverte des contes et légendes de la commune : chèvres blanches, pied du diable, bois des fées.... Il y en aura pour tous les goûts ! Questionnaire-jeu pour les enfants.

- **Meunier... tu dors !** – Mercredi 30 octobre à 13h45

Petite balade de 6 km à la découverte des vestiges des moulins de la commune le long de la rivière « Charpassonne ». Questionnaire-jeu pour les enfants.

Terre de Randonnées



Sortie en septembre 2019

1 000 kilomètres de sentiers balisés
sur 50 circuits répartis en 6 thématiques

Les emblématiques de Forez-Est

- ➔ Les bords de Loire
- ➔ Sentier des crêtes
- ➔ Le Monorail
- ➔ Sentier du curiste
- ➔ Sentiers des Moulins

Les sentiers de Grande Randonnée®

- ➔ GR®765 Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- ➔ GR®89 Chemin de Montaigne
- ➔ GR®7 par la Tour Matagrín 1004m

3 catégories de sentiers

- ➔ Au fil de la Loire, 300m à 400m
- ➔ Entre plaine et monts, 400m à 600m
- ➔ Prenez de l'altitude, 600m à 1000m

Circuits "Famille" et "Urbains"

Circuit raquettes

Guide Randonnez en Forez-Est
50 circuits
rando-forez-est.com

Venez vous mettre au vert et découvrir nos magnifiques sentiers !

De vallons en collines, de sous-bois en prairies, de ruisseaux en rivières, dans un paysage verdoyant au doux relief et jusqu'au fleuve Loire, Forez-Est propose un espace privilégié pour la randonnée. Sentiers pédestres balisés, circuits réservés aux VTT, sentiers thématiques, chemins de grande randonnée... sont disponibles sur le site : www.rando-forez-est.com.

Plus d'infos au 04 77 94 64 74.



Une parenthèse spéciale pour une manifestation ayant fait sa grande première en novembre 2018 et qui a connu un joli petit succès tant du point de vue des spectateurs, ravis de découvrir des artistes en herbe, des conteurs ou encore des habitués de la scène, que du point de vue des « acteurs » venus se mesurer et s’amuser !

Le premier prix d’une valeur de 250€ a été remporté par *Jeff & Momo*.

Le second prix, d’une valeur de 100€ a été remporté par *Michel Le conteur*.

Le troisième prix, d’une valeur de 50€ a été remporté par *Les 2 duos de la troupe de théâtre des Cents Mémoires de Montchal*.

Devant ces belles prestations et devant l’enthousiasme du public, *Culture et Loisirs Cottance-Montchal* retente l’expérience et vous donne rendez-vous **le samedi 16 Novembre 2019 pour son 2^{ème} Festival de l’histoire courte !**



2ème Festival DE L'HISTOIRE COURTE
Organisation Culture Loisirs Cottance Montchal

LA SCENE RIEN QUE POUR VOUS Pendant 5min chrono !

Vous êtes comédien ou artiste amateur INSCRIVEZ-VOUS !

COTTANCE
Salle d'animation
16 NOVEMBRE 20h30

1er prix : 250€ - 2ème prix : 100€ - 3ème prix : 50€

SPECTATEUR
Entrée public : 5,00€

Renseignements et règlement :
mail : cottance.festival@orange.fr

Attention ! Le nombre de candidat est limité !
Inscrivez-vous avant le 30 septembre 2019

Renseignements et règlement par mail à l'adresse suivante :

cottance.festival@orange.fr

Contact : 06.31.46.12.01

Concours de belote
Club de l'Amitié
21 Juillet 2019

Fête Patronale
26 au 29 Juillet 2019

Concours de boules
« Retraités »
La Boule Cottançoise
16 Août 2019

Concours de belote
Société des Chasseurs
21 Août 2019

Concours de boules
des classes
La Boule Cottançoise
7 Septembre 2019

Anniversaire de la
Clique
8 Septembre 2019

Les associations sont dynamiques !!
Venez les soutenir en participant
aux manifestations qu'elles
proposent pour vous divertir !

Journée Moules-
Frites
Pétanque Cottançoise
14 Septembre 2019

Balade & Soirée
Cabaret
CLCM
14 Septembre 2019

Marche du
Patrimoine
22 Septembre 2019

Club des enfants
terribles
CLCM
10 Octobre 2019

Bourse aux jouets
CLCM
12 Octobre 2019

Foire Artisanale
Comité des fêtes
20 Octobre 2019

Festival de l'histoire
courte
16 Novembre 2019

Loto du Sou des
Ecoles
1^{er} décembre 2019



L'avenir de notre village...

Photos prises par Luc Herben

Sommaire

Résumés CR conseils municipaux + infos générales.....	p.4 à 7
Finances Municipales.....	p 8 à 11
Etat civil.....	p 12 à 14
Vie du village.....	p 15 à 17
Infos municipales : travaux terminés.....	p 18 – 19
Lieux de rencontre dans la comun.....	p 20 – 21
Conseil Municipal des Jeunes.....	p 22
CCAS.....	p 23
RPI Cottance-Montchal.....	p 24-25
Dossier Spécial Musique à Cottance.....	p 26 à 47
48h de la Création.....	p 48
Info Com-Com.....	p 49 – 50
Office du tourisme.....	p 51
Festival de l’Histoire courte.....	p 52
Calendrier des manifestations.....	p 53

Ci-joints : guide des associations 2019 et nouveau plan de Cottance



CLASSE EN 9